RFC 21278

REMARQUES

SUR

LES MALADIES VÉNÉRIENNES,

LES VIRUS VÉNÉRIEN, SCORBUTIQUE ET GOUTTEUX,

Et la manière d'agir du Mercure,

Avec les vrais remèdes pour guérir ces différentes maladies.

Par JACQUES MIGNARD,

Du département de l'Yonne,

Quo majores receptæ, eo minores virtutes. BOERH .....

DEUXIÈME ÉDITION.

PRIX VINGT-QUATRE SOLS.

A PARIS,

Au bureau général de la Gazette Historique et Politique, ~~rue J. J. Rousseau~~, la porte cochère en face de la rue ~~Verdelet~~. *au Sepulcre, rue Enfranne N°. 35.*

AN IV de la République.

THE NEWBERRY LIBRARY

REMARQUES

Sur les maladies vénériennes, les virus vénérien, scorbutique et goutteux, et la manière d'agir du mercure.

Des Virus Vénérien, Scorbutique et Goutteux.

De toutes les maladies qui affligent le corps humain, il n'en est point de plus fréquentes que les maladies vénériennes, j'ose même dire de plus funestes ; il semble que la plûpart des autres dérivent de celles-ci. Il est donc très-essentiel d'approfondir leur nature et celle du virus, ce qui, jusqu'à présent, n'a point été exécuté d'une manière complette ; je vais tâcher d'y suppléer.

Il n'est pas étonnant que le mal vénérien, toujours confondu avec le scorbut, ait fait tant de progrès et causé tant de dommage à l'humanité, puisque l'on n'a point encore pu parvenir à connoître la nature de son virus, ni de quelle manière agit le mercure dans cette maladie.

La plûpart des médecins, regardant ce minéral comme le seul anti-syphilitique, ont suivi aveuglément *Carpi*, à qui le hasard inspira le premier que le mercure guérissait ces sortes de maladies. Carpi vanta excessivement sa découverte ; il se fit un grand nombre de prosélytes, qui lui préparèrent les voies d'une fortune immense, seul but où il visait, et il distribua un remède dont il ne pouvait lui-même définir la force ni la vertu. Il est donc impossible qu'un remède si violent, si extraordinaire et ainsi lâché sans précaution, ait jamais procuré un bien réel à ceux qui en ont fait usage ; c'est l'amour de l'or, ou l'ignorance, qui a porté les partisans du mercure à le combiner avec tant d'amalgames et sous toutes sortes de formes.

[1] *Mathiole* adopta le *faux précipité rouge* ; *Barbe-*

rousse, le *mercure crud* en pilules, dont la première expérience fit mourir sur l'heure celui qui la subit ; il est étonnant que cet exemple n'ait point désabusé d'un traitement aussi terrible. *Rondelet* soutient que ces pilules mercurielles peuvent produire des maladies aiguës dix ans après en avoir usé.

D'autres emploient le *mercure doux*, la *panacée mercurielle*, le *mercure violet*, le *précipité blanc*, la *solution de mercure*, le *cinabre* ; quelques-uns préfèrent les frictions ; il en est qui ordonnent les *fumigations* : toutes ces préparations semblent même avoir été approuvées par les plus fameux médecins.

Keisser donnait des pilules dont les effets portent à croire que le *sublimé corrosif* en fait la base.

Gardane, en citant *Van-Swieten*, prétend rendre ce même *sublimé* supérieur à tout autre anti-vénérien, sans cependant nous pouvoir alléguer aucune raison positive. Il est, dit-il, fondé sur des expériences pratiques. Mais peut-on se persuader sans témérité, qu'un poison aussi subtil que le *sublimé corrosif*, puisse être salutaire à l'humanité ?

Plusieurs autres novateurs mettent encore aujourd'hui en vogue à Paris, et par toute la République, les *préparations mercurielles* déguisées sous diverses formes et sous mille noms.... Mais occupons-nous à démontrer la nature des *virus vénérien*, *scorbutique et goutteux*. Il serait ridicule de douter que le *virus vénérien* ne fût d'une nature acide, car les *gonorrhées*, *les inflammations*, *l'écoulement des parties naturelles et les envies d'uriner à chaque instant*, ne peuvent être produits que par un acide causé par la semence et les humeurs séminales qui se sont trouvées trop dilatées dans une conjonction immodérée ; privées de leur circulation, ces humeurs séjournent et aigrissent, puisque les premiers symptômes vénériens ne se font connoître que deux, trois, quatre et quelquefois huit jours après un commerce dissolu ; ce qui prouve qu'il lui faut ce temps pour s'aigrir : alors le *virus* est acide dissolvant.

Si cet acide change de nature, il devient coagulant ; dans cet état, il produit les *bubons* et les autres *tumeurs véroliques*, pour peu qu'on néglige d'y porter le plus prompt remède. Il redevient encore dissolvant et engendre les *dartres*, les *ulcères vénériens*, tels que *chancres*, *crêtes*, *fraises*, *mûres*, etc., qui dénotent toujours par leur couleur, l'existence d'une acidité ; car c'est par la couleur rouge que les

botanistes décident toujours que tels fruits sont acides ; c'est aussi pour cela que l'on a donné le nom de certains fruits à plusieurs symptômes vénériens.

Si par négligence de le traiter avec soin (ce qui n'arrive que trop souvent) , il devient coagulant , alors il attaque les *solides* , cause les *nodus* , le *gonflement des os* en certaines parties du corps , les *exostoses* , la *ladrerie* , etc:

On pourra m'objecter que si le *virus vénérien* est d'une nature acide , comment se peut il qu'on ait vu guérir quelquefois des *gonorrhées* avec une limonade aux oranges sures et au tamarin , l'un et l'autre étant reconnus pour de parfaits acides ? Je répondrai qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire qu'un acide en détruisît un autre , suivant un axiôme reçu en médecine , *similia* , *similibus curantur* , qui se trouve assez souvent véritable , quoique selon moi il faille préférer celui qui dit *contraria contrariis curantur.* En supposant qu'un acide puisse en guérir un autre , il n'en est pas moins vrai que l'*alkali volatil* ou *esprit de sel ammoniac* , est universellement reconnu pour le seul antidote contre le venin du serpent , comme le *gayac* et autres sudorifiques le sont pour les maladies vénériennes , scorbutiques et goutteuses , parce que les contraires se guérissent plus facilement par les contraires Il serait à souhaiter qu'à la Martinique et à Sainte-Lucie , où les serpens abondent , on fît l'épreuve du *Citron* et de l'*alkali* , pour s'assurer auquel des deux on doit donner la préférence contre leur piqûre vénimeuse , puisqu'on prétend que l'un et l'autre peuvent guérir , quoique d'une nature opposée.

Je ne m'étendrai pas beaucoup à démontrer que le virus scorbutique et goutteux est d'une nature acide , comme le vénérien ; les plus fameux médecins ont trouvé une si grande ressemblance entre les symptômes de la vérole , du scorbut et de la goutte , qu'ils les ont toujours confondus les uns avec les autres. La maladie vénérienne , selon nous , a toujours existé , parce qu'elle ne provient que du déréglement des hommes ; et si cette maladie à paru nouvelle aux yeux de quelques médecins , à la découverte du nouveau monde , c'est qu'à cette époque elle s'est montrée avec le scorbut et a fait des ravages affreux. Les symptômes goutteux ne nous laissent point douter qu'ils ne prennent leur source dans une acidité ; quelquefois ils se manifestent avec douleur et inflammation , alors le virus est d'une na-

ture dissolvante ; quand ce même virus attaque avec douleur ou sans douleur les pieds, les jambes et les mains, il est coagulant et a beaucoup de rapport avec les nodus vénériens. Les rhumatismes et les douleurs ne sont causés que par une acidité qui gêne la circulation du sang ; les maladies de nerfs ont le même principe ; le nom seul d'*humeurs froides* annonce une acidité.

Astruc dit dans son *traité des maladies vénériennes*, liv. 2, chap. 2 ; pag. 25, « que l'on a quelque raison de » conjecturer que le virus vénérien est d'une nature *acide* » ou *salée*, *corrosive et fixe*, et qu'il peut avoir eu rapport » avec celle des *eaux* fortes et ordinaires ». Sans prétendre faire tort à la réputation de cet homme célèbre, on ne peut s'empêcher de dire qu'il a parlé trop vaguement quand il a comparé le virus vénérien à un *acide*, un salé, un corrosif, enfin quelque chose de ressemblant aux *eaux fortes ordinaires*. Le virus ne peut posséder qu'une de ces qualités, et Astruc devait se borner à la lui désigner précisément.

Ce sont toutes ces qualités qui ont embrouillé la médecine. Nous n'avons admis que deux élémens sur le *système de la formation de toutes choses*, nous n'admettrons également que deux principes dans ce *Traité des maladies* : l'*alkali* et l'*acide* ; nous avons pour nous quantité de médecins et beaucoup de philosophes ; nous citerons dans cette opinion *Kachenius*, *Swalve* et les axiômes suivans :

De ce que produit la nature
Pour remède ou pour nourriture,
On peut par la simple saveur
Reconnoître aisément le froid ou la chaleur,
Le salé, l'amer, l'acre échauffent ; au contraire
Toute chose aigre rafraichit, etc.

Gardane, que nous avons déjà cité, prévient dans ses *Recherches sur les maladies vénériennes*, qu'il ne prétend pas développer la nature du virus, et cependant, pour le détruire, il adopte, avec une espèce de confiance intime, le *sublimé corrosif*. Les personnes douées d'un jugement sain, ne pourront jamais s'attacher à des auteurs qui se contredisent eux-mêmes ou qui laissent des doutes ; car pour arrêter les effets d'une maladie, il faut en connoître la cause. Dans un *poison coagulant*, si l'on administre les acides, on abrège la vie du malade ; de même si, dans le *corrosif*, on ordonne les *alkalis*, loin de soula-

ger celui qui souffre, on augmente l'irritabilité, et la mort s'ensuit inévitablement.

Dans un verre d'*infusion de rose*, dans lequel il ne paraît l'empreinte d'aucune couleur, si je veux rendre l'eau rouge, je n'ai qu'à y laisser tomber quelques gouttes d'*esprit de nitre*, et, au contraire, si j'y mets de la *dissolution de vitriol*, elle deviendra noire comme de l'encre; que j'y ajoute encore une quantité convenable d'*esprit de vitriol*, elle sera claire comme de l'eau de roche; ce qui prouve qu'un médicament donné sans connoître la cause et la nature de la maladie, ne peut qu'être extrêmement dangereux.

D'autres médecins donnent dans de plus grandes erreurs sur le traitement des maladies vénériennes et ne cessent de faire prendre des purgatifs pour détruire le virus. *Fabre*, dans son *Traité des maladies vénériennes*, pag. 54, édit. de Paris, ne paraît être guères mieux au fait, puisqu'il avance qu'on ne peut guérir les maladies vénériennes sans l'*évacuation* totale du virus, ce qu'il entend sûrement par les *purgations*. Nous lui répondons par le fait, que la *pommade mercurielle*, administrée légèrement, guérit quelquefois sans salivation ni évacuation apparente; les préparations de *Gayac* n'agissent pas différemment; elles guérissent en raréfiant et détruisant le virus; le *gayac*, la *salse-pareille* et l'*esquine*, connus pour guérir les maladies vénériennes les plus compliquées, ne sont nullement purgatifs. Le *Quinquina* raréfie, sans aucune évacuation, le moteur de la fièvre; il ne faut point, dans une indigestion, faire vomir le malade pour qu'il rende ce qu'il a dans l'estomac, ce qui serait une évacuation; donnez-lui plutôt une cuillerée de miel dans de l'eau chaude, ou quelques cuillerées de vin, ou autres liqueurs spiritueuses, pour détruire l'acide trop abondant et procurer du ressort à l'estomac, au point de lui faire reprendre ses fonctions.

Ainsi le traité de *Fabre* deviendrait funeste entre les mains d'un élève en médecine ou d'un particulier qui s'imaginerait qu'il ne peut détruire le virus vénérien qu'à force de purgations; non-seulement le malade ne guérirait point, mais il tomberait dans un état d'épuisement qui mettrait le comble à sa situation.

Puisque le *virus vénérien*, *scorbutique et goutteux* est d'une nature acide, on ne peut donc y porter un remède sûr que par les *alkalis* : mais pour les avoir

propres et dulcifiés, il faut les tirer des *végétaux*, surtout de ceux qui croissent sous la zone torride, et qui, la plûpart, abondent en *sels volatils* : or, on ne peut en désirer de meilleurs que le *Gayac*, parce que, de tous les végétaux, son huile est la seule qui s'enflamme par le moyen de l'*acide nitreux*; ce n'est que par cette raison qu'on l'a toujours regardé comme un puissant *anti-vénérien*. Si pendant quelque tems on a paru l'oublier, la faute en est à quelques esculapes modernes qui n'ont pu en tirer un parti merveilleux, parce qu'ils n'en connaissaient pas les propriétés, l'administrant tantôt avec excès et tantôt avec trop de modération. Ajoutons à cela qu'ils s'étaient procuré du Gayac en Europe sur la foi d'autrui; que le bois ou l'écorce avait perdu de son sel essentiel, et que ceux qui en prescrivaient l'usage, n'étaient même plus guidés que par une routine d'ordonnance infructueuse.

Oviédo, assez heureux pour avoir rencontré ce baume spécifique, était lui-même infecté d'un mal vénérien compliqué de scorbut, fruit de ses longs voyages; le besoin de se guérir d'une maladie qui le rongeait perpétuellement, lui fit faire la réflexion assez sensée d'aller chercher dans la source du mal un remède contre le mal même. Il retourna aux Indes, où il s'était repû du sang impur de quelque belle *Abigaïl*, et crut y trouver un spécifique qui le délivrerait de ses tourmens. Il ne fut point trompé dans ses conjectures. Les sauvages de Saint-Domingue ne l'eurent pas plutôt fixé au front, qu'ils devinèrent qu'il était gangréné; ils furent ensuite assez humains pour lui montrer *l'arbre de Gayac*, dont il se servit si à propos pour sa maladie, qu'en peu de tems il se vit soulagé d'un fardeau plus pesant que tous les autres maux de la vie.

Le *Gayac*, entre les mains de cet habile naturaliste, fit époque en Espagne par ses merveilleux effets, au point que les processions et les prières publiques, qu'on avait coutume de faire pour la guérison des maladies vénériennes, cédèrent totalement la vogue au nouveau remède qui agissait d'une manière moins scandaleuse et beaucoup plus efficace. Il est certain que si *Oviédo* eût été secondé par d'autres médecins, le *Gayac* aurait été dès-lors préféré au *mercure*; mais malheureusement il y avait trop de charlatans intéressés au débit de ce dernier remède; ils le maintinrent à force de brigues et de

bavardage. *Boërave* même, malgré le zèle qu'il a fait paraître pour le soulagement de l'humanité, fut un de ceux qui s'élevèrent le plus contre le *Gayac*; il chercha, par divers moyens d'en empêcher l'usage, quoiqu'il ait avoué d'ailleurs que ce spécifique étoit souverain pour la *goutte* et les *douleurs*. Il reconnaît les vertus de la *gomme de Gayac* dans ces maladies; mais sa manière de l'administrer les rend nulles.

« *Prenez*, dit il, *une demi-once de gomme de Gayac, mettez-la dans deux onces d'esprit de sel, et faites-la prendre au malade tous les matins, à la dose d'une cuillérée à thé* ». Cette ordonnance qui le condamne sans replique, fait assez connaître son inexpérience sur cette matière, puisqu'il est vrai que la composition d'un tel remède serait trop violente et ne pourrait que nuire, parce que l'esprit de sel y est contraire. Mais nous reviendrons sur les vertus surprenantes du *Gayac*.

Manière d'agir du Mercure.

Voyons de quelle manière agit le mercure dans les maladies vénériennes, pour être si pernicieux à ceux qui ont le malheur d'en faire usage.

Nicolas Lemery, *cours de chymie pag.* 196, dit que « ceux qui tirent le mercure des minières, et qui travaillent « aux ouvrages où il entre, tombent ordinairement en paralysie, à cause des souffres qui en émanent continuellement: « ces souffres étant chargés de parties grossières, entrent « par les pores du corps, et se figeant plutôt dans les nerfs, « à cause de leur froideur, que dans les autres vaisseaux, « bouchent le passage des esprits et en empêchent le cours ».

Croire que des parties grossières vont attaquer les nerfs, c'est être dans l'erreur; je pense différemment, et je dis que le *mercure* est avide de l'humidité et que son effet dans le corps est de s'emparer des fluides, de les suspendre et les faire évacuer par les selles ou la transpiration, car la salivation n'est produite que par les molécules du mercure, qui regorgent des fluides qu'ils ont attirés à eux et qui se trouvent si abondans dans les viscères de l'estomac (où se porte toujours ce minéral, administré sur le corps ou pris intérieurement,) qu'ils sont obligés de s'évacuer. Le corps se dessèche ainsi que les symptômes véroliques; mais les nerfs se trouvant privés de fluide

qui les dilataient, ne peuvent plus faire leurs fonctions. Telle est la vraie cause, selon moi, de l'épuisement, de la paralysie et de beaucoup d'autres maladies qui se manifestent après l'usage du mercure.

Quelque chose de plus remarquable, et qui nous prouve que le *mercure* est avide de l'humidité, c'est que sans lui nous n'aurions ni lacs, ni rivières, sur les plus hautes montagnes où abonde ce minéral. Il attire à lui une si grande quantité d'eau, qu'elle nous produit, en se regorgeant, les fontaines, les ruisseaux, les rivières, etc. Ce n'est que par cette raison que le *mercure* nous paraît salutaire dans les *maladies vénériennes*, sur-tout lorsque le *virus* est dissolvant; car alors il s'empare des humeurs trop abondantes, les évacue ou les suspend. Mais pour produire réellement un bon effet, il faudrait, lorsque les symptômes vénériens ont disparu, que le mercure arrêtât cette évacuation; ce qu'il ne fait point; car lorsqu'il a mis une fois son empreinte dans le corps, il est impossible de l'en retirer, malgré toutes les précautions que l'on puisse prendre. Il est vrai que l'on arrête quelquefois ses rapides progrès, mais cela n'empêche pas que quatre ans, six ans après, même dix et vingt, il ne se fasse ressentir, puisqu'il n'a que suspendu les humeurs et qu'il cause des maladies plus dangereuses que celles qu'il a guéries en apparence: quelques personnes qui voudraient chercher la cause de leur goutte ou paralysie, ne manqueraient pas de la trouver souvent dans un ancien traitement de mercure, ainsi que la source de bien d'autres maladies, puisque nous lisons dans le journal de Paris, du 16 janvier 1789, la lettre suivante, adressée aux rédacteurs, par M. Gilbert, professeur de l'école vétérinaire.

« Sur vingt personnes que l'aliénation d'esprit conduit à » Charenton, le père Edme a remarqué qu'il y en avait dix-» neuf au moins, qui avaient été soumises à des traitemens » mercuriels, et que le désordre de l'organisation était » d'autant plus grand, que les traitemens avaient été plus » longs ou plus souvent répétés ».

Ce n'est pas à tort qu'on se plaint que le *sublimé corrosif* est un poison lent et que des malades en sont morts de *phtisie pulmonaire*; ce n'est sûrement que le mercure qu'il contient qui peut produire cet effet. Blâmera-t-on ceux qui crient contre les effets pernicieux de ce minéral? Ignore-t-on que la *pommade mercurielle* tue toutes

sortes d'animaux, même les plus robustes ? La plûpart de ceux qui ont le malheur d'être attaqués de la maladie vénérienne ou scorbutique, aiment souvent mieux mourir avec le mal que de se faire traiter, parce qu'on ne leur offre d'autre remède que le *mercure*, dont le nom seul effraie autant que ses ravages.

Nous pouvons citer l'exemple d'une courtisanne célèbre, dont on n'ignore pas le nom, qui se voyait entourée d'adorateurs et fêtée de tous les amans. L'un admirait cette grace touchante, cet air doux et vif à-la-fois, ce teint de rose où la blancheur du lys mélangée, formait le plus agréable contraste ; cet œil qui tour-à-tour tendre et sévère inspirait le brûlant amour, cette bouche qui ne s'ouvrait que pour appeller le plaisir ; ces longs cheveux flottans en ondes et voltigeant au gré d'un doux zéphir, ces lèvres vermeilles qui cachaient alternativement l'émail de ses dents, que la nature semblait avoir placées dans un champ de corail ; tous ses appas dont on était idolâtre, s'enfuirent, tout cela, dis-je, fut éclipsé, quand elle eut subi l'affreux traitement du *mercure* : ses amans qui la trouvaient si belle, furent les premiers à frissonner d'horreur, quand ils virent l'affreuse métamorphose. Ses beaux yeux si brillans n'avaient plus d'éclat, un teint pâle et livide avait remplacé le trône des lys et des roses, sa douce haleine qui semblait n'exhaler que des parfums, n'étaient plus qu'un gouffre d'exhalaisons pestiférées ; tout enfin disparut, et cette belle Vénus, qu'on adorait auparavant, s'est vue la honte et l'opprobre des amans qui venaient soupirer à ses pieds. Tels sont cependant les effets que produisent les doses réitérées du *mercure*. Cette anecdote que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, peut lui servir d'avertissement, et l'engager à se servir des remèdes doux que la nature nous offre, sans en employer un capable de l'effrayer.

De toutes les préparations de *mercure*, celles du *sublimé corrosif* sont, selon moi, les plus dangereuses ; elles contiennent partie de *mercure crud*, partie d'*esprit de nitre* ou *eau-forte*, partie de *sel* et partie de *vitriol*, dont le tout constitue ce qu'on appelle *sublimé corrosif*, qui ne peut manquer d'être un grand poison et de le devenir davantage, lorsqu'on y ajoute de l'*arsenic*, comme le font le plus grand nombre des pharmaciens pour empoisonner les rats et autres animaux nuisibles : alors je crois que cette composition, à quelque petite dose

qu'elle entre dans le corps humain, ne peut que lui causer de grands dommages.

C'est pourtant un tel remède qui a été vanté par *Vansweeten*, adopté par *Gardane* et administré par quantité d'autres gens de l'art qui n'ont fait malheureusement que trop de victimes en indiquant au public leur funeste recette comme le seul anti-vénérien qui fût à prendre salutairement Trop de personnes ont été séduites par leur jargon ampoullé et n'ont pas tardé de se répentir d'avoir été si crédules. Un particulier, ou un étudiant en médecine, plein de confiance en ces charlatans, allait bonnement chez un apothicaire demander douze grains de *sublimé corrosif*, comme le portait la fatale recette, les dissolvait bien ou mal dans l'eau, et avalait le poison destructeur ; ses membres se paralysaient en partie et tout son corps menaçait ruine. Les maux étaient bien plus affreux et plus rapides, quand le malade, par envie de guérir promptement, doublait les doses ou les répétait plus fréquemment.

En général toutes les préparations de mercure sont dangereuses, parce que toujours elles portent au desséchement de la lymphe, qui est déjà fort sèche dans les maladies vénériennes ou scorbutiques. Nous avons remarqué aux isles Antilles, que le mercure y étant employé dans le traitement des maladies vénériennes et scorbutiques, plus les personnes attaquées en prenaient de doses, plus elles devenaient cadavereuses, et l'on vit à la Guadeloupe se manifester en 1750, un fléau dévorant qu'on appela *lèpre*. Une ordonnance du gouvernement excluait de la société les blancs ou noirs qui en étaient atteints et les reléguait à la Desirade, isle déserte en partie et couverte d'arbres de Gayac. L'eau que ces malheureux buvaient dans cette isle, était une infusion de feuilles, de fleurs, de fruit et de gomme de Gayac ; si par fois ils faisaient usage de quelque spiritueux, comme taffia, ils avaient soin d'y infuser également de la gomme, des fleurs, des fruits et de l'écorce de cet arbre salutaire, et la plûpart furent ainsi délivrés de cette cruelle maladie. Ils reparurent bien portans à la Guadeloupe et aux autres isles ; ils y publièrent les vertus du Gayac et en donnèrent la recette à ceux qui étaient sur le point de tomber dans le triste état dont ils venaient d'être tirés si merveilleusement ; le

remède opéra efficacement, et depuis 1775 jusqu'à présent, cette terrible maladie a disparu de ces isles.

C'est donc avec raison que les anciens médecins ont toujours regardé le *mercure* comme un des plus puissans poisons pour détruire l'espèce humaine.

Astruc, dans son *traité des maladies vénériennes*, l. II, chap. 4, p. 76, quoique partisan du mercure, n'a pu s'empêcher de rapporter tout ce qu'on lui attribue de défavorable. Nous ne sommes point de son avis lorsqu'il avance qu'on est redevable de ce minéral aux recherches des anciens; nous en accordons plutôt la découverte à *Carpi*.

« Dès les premiers momens, dit-il, qu'on employa le » mercure pour guérir les maladies vénérieunes, il fut » condamné par plusieurs médecins trop prévenus pour les » anciens qui l'avaient d'abord traité de poison, etc. ».

Astruc attribue, dans ce même article, les mauvais effets du mercure à une mauvaise administration. Il faut en effet que dans ce tems il fut bien mal administré, puisque Ulric de Hutten disait dans son *traité du Gayac*, que *par la méthode du mercure, à peine de cent malades en guérissait-il un, encore retombait-il le plus souvent.*

« Mais, continue Astruc, d'autres empyriques donnant » témérairement et imprudemment le mercure en trop » grandes doses, il en arrivait des accidens terribles, et » souvent même la mort en très peu de tems; d'où vient que » *Gaspard Torrella* soutient que le cardinal de *Ségorbe*, » qu'*Alphonse Borgia*, que le frère d'*Alphonse*, et une » infinité d'autres malades, ayant été traités de cette ma- » nière, périrent misérablement; que plusieurs médecins » qui avaient été témoins de tant de malheurs, se déclarèrent » vivement contre cette méthode, qu'ils traitaient non- » seulement de dangereuse, mais même de meurtrière, et » peut-être avec assez de raison, puisqu'alors le mercure » était employé, la plûpart du tems, par des gens témé- » raires, et très-ignorans dans la médecine, qui marchant à » l'aveugle au milieu des ténèbres, ne savaient ni ména- » ger un remède aussi violent ni remédier aux accidens » terribles que le mercure mal gouverné cause ordinaire- » ment ».

Nous pouvons ajouter que la médecine, jusqu'aujourd'hui, n'a pas fait de grands progrès dans le traitement des maladies vénériennes par le mercure, car si l'on

fesait un recueil du nombre des victimes de ce remède, on surpasserait de beaucoup la nomenclature d'Astruc.

Les mauvais effets du mercure sont si connus que dans quelques états ils ont fixé l'attention du gouvernement ; on en a défendu l'administration dans les hôpitaux de Padoue, vers l'an 1730 (1) ; on a même étendu cette proscription dans plusieurs autres états d'Italie (2 .

Quantité de médecins en ont proscrit absolument l'usage ; tels que Vochs, Hutten, Montanus, J. Langius, Fernel, Haschard, Tomitanus, Paulmier, Quiquebeuf, Ninadous, Claudini, Massaria, Decker, Craanen, Heinsuis, Knoërt, etc.

Mais heureusement le *Gayac* nous console, et personne n'a de ravages à lui imputer, quelque mal administré qu'il soit, puisque des hommes relégués dans une isle déserte, sans nourriture choisie, sans conseil de médecins, sans usage d'autre médecine que les infusions de Gayac, se guérissent parfaitement.

Si nous rapportons ce qu'*Astruc* dit au sujet du *Gayac*, on verra que c'est le seul remède qui doive être employé non-seulement pour les maladies vénériennes, mais encore toutes les fois qu'il s'agit d'épurer la masse du sang, soit qu'il soit vicié du scorbut ou attaqué d'autres vices. Voici comme il s'explique en faveur du Gayac, liv. II, chap. 4, pag. 77.

« Par le traitement du mercure, dit-il, les choses étaient » dans un tel état, que les malades ne savaient lequel va- » lait le mieux, ou de souffrir cruellement, ou même » d'exposer évidemment leur vie, en se confiant aux empy- » riques. C'est dans ces circonstances qu'on apporta des » Indes Occidentales en Europe le Gayac, et le palo santo, » en français, bois saint, que l'on prétendait guérir par- » faitement la vérole sans aucun danger, et qui furent reçus » avec un applaudissement étonnant, comme des spécifiques » souverains.

« Le même Brassavole raconte de quelle manière ce » remède fut premièrement connu en Europe. Un certain » Gonzalez, espagnol, était, dit-il, cruellement tour- » menté de la vérole, ayant essayé inutilement tous les » autres secours, et frappé des merveilles que l'on pu- » bliait de ce bois, il s'embarqua pour aller aux isles

(1) Piso, de regimine magnor. auxil. diss. 4. pag. 315.

(2) Svediaur, ibid. pag. 309. note.

» nouvellement découvertes. Il s'y fit traiter, et fut guéri. » Etant revenu ensuite en Portugal, il y exerça les » fonctions de médecin, et traita les véroles de la même » manière qu'il en avait été traité lui-même par un médecin » indien ».

Astruc chercha ensuite à se fixer sur celui qui apporta le *Gayac* en Espagne ; nous sommes convaincus que c'est *Oviédo*. Il dit qu'il y en a qui l'attribuent à un Espagnol dont on ignore le nom, qui ayant reçu la vérole du commerce avec une indienne, et souffrant de cruelles douleurs, prit de l'infusion de Gayac que lui présenta un naturel du pays, qui se mêlait de médecine, se trouva bientôt délivré de ses douleurs et totalement guéri. *Astruc* fait la remarque à ce sujet que, comme l'Amérique nous avait procuré le mal, il était juste qu'elle nous en fournît le remède. Il cite que la décoction de Gayac fut salutaire à un grand nombre de malades tant dans l'isle espagnole qu'en Espagne même. « Nicolas Poll, » dit-il, médecin de l'empereur Charles-Quint, raconte que » trois mille malades désespérés furent guéris presqu'à-la-» fois par la décoction de Gayac, et qu'après leur guérison, » il leur semblait renaître. *Idem*, *chapit.* 6, *liv.* 2, » *pag.* 89 ».

« Mais, continue Astruc, ce qui contribua le plus à » donner du crédit à ce remède, c'est un traité d'Hutten, » imprimé en 1519, où cet auteur avoue, qu'ayant été lui-» même attaqué pendant 9 ans d'une vérole terrible, avec » des douleurs cruelles, quantité d'exostoses, des ulcères, » amaigrissement extrême de tout le corps, et marasme » opiniâtre ; il avait inutilement essayé jusqu'à onze fois » l'usage des frictions mercurielles, et qu'après des tour-» mens et des dangers inconcevables, comme on désespérait » universellement de son salut, il avait été parfaitement et » heureusement guéri par la seule décoction de Gayac, dont » il usa pendant trente jours ».

Louis Guyon a vu deux jeunes gens attaqués d'abord de pustules au front, de douleurs ostéocopes presque par tout le corps, ensuite de concrétions tophacées, et d'exostoses à la tête, aux bras, aux cuisses et aux jambes, de douleurs nocturnes violentes, et enfin du marasme. Ces jeunes gens, après avoir tenté inutilement les moyens ordinaires de guérison, passèrent en Amérique, où ils furent guéris par la seule décoction de tronçons de jeunes arbres de Gayac. Guyon n'était pas médecin, mais son récit simple,

naïf, respire la candeur, et ce serait commettre une injustice que de révoquer en doute un fait dont il dit qu'il a été le témoin.

Forestus présente le Gayac comme un remède prompt dans ses effets, exempt d'inconvéniens et de dangers, convenable aux sujets délicats, comme aux robustes; efficace dans les rechutes et dans toutes les maladies vénériennes, soit récentes, soit invétérées; il confirme cette assertion par plusieurs observations, parmi lesquelles on a distingué les trois suivantes : Il a guéri par le Gayac des ulcères sordides à l'anus et à la vulve, des ulcères rongeans sur le front qui s'étoient étendus jusqu'au nez, et une maladie vénérienne accompagnée d'accidens très-graves, et surtout d'une carie considérable aux os du crâne.

Les observations d'*Ant. Musa Brassavolus*, de *J. de Leon*, de *Jul-César Scaliger*, et de plusieurs autres praticiens offrent les mêmes résultats sur les vertus du Gayac; je me dispense de les rapporter : je n'ajouterai plus que le jugement de M. Carrere, qui non-seulement place le Gayac au rang des remèdes utiles dans le traitement des maladies vénériennes chroniques, mais qui assure en avoir obtenu des guérisons complettes dans des cas graves.

Ainsi j'espère que l'Elixir et l'Opiat de *Gayac*, que j'ai composés sur les lieux, convaincront les Français, comme l'ont été les espagnols par *Oviédo*, que ce végétal a réellement les vertus qu'on lui attribue et que je viens de citer; et ce sont ces vertus extraordinaires qui lui ont fait donner, par les Espagnols et les Italiens, le nom de *Bois Saint*.

On nous dira peut-être qu'il est bien étonnant qu'un remède si salutaire soit resté dans l'oubli pendant des siècles; mais nous répéterons encore que ce remède a toujours été employé avec trop d'excès, ou de modération; en second lieu, il faut convenir que cet arbre croît trop loin de l'Europe et qu'il y a peu de médecins qui aient cru, comme moi, qu'il fût nécessaire d'aller dans les isles d'Amérique pour approfondir les vertus du Gayac. *Oviédo* n'a pas laissé beaucoup de disciples aussi zélés que lui; le *Gayac* est devenu rare en Europe, et des charlatans ont substitué à sa place des bois durs : tels que le buis et l'ébène, qui ne produisant aucun bon effet, ont fait tomber le remède dans un profond oubli.

Si les partisans du *mercure* avaient vu, comme moi, les effets surprenans du *Gayac*, ils n'auraient sans doute point

balancé

balancé à lui donner la préférence sur le pernicieux minéral et ils auraient pris toutes les précautions nécessaires pour le procurer à leurs concitoyens.

On ne voit point parmi ceux qui sont traités par le *Gayac* de malades perclus, comme l'ont été et le sont souvent les tristes victimes de la fureur du *mercure*, qui, quoique administré par des mains habiles, laisse toujours de cruels vestiges dans le corps de ceux qui le reçoivent.

On sait que M. *Emérigon* a retiré quelqu'avantage du *Gayac*, quoiqu'il n'en connût pas la propriété, puisqu'il en donnait des doses téméraires. Il l'a envoyé en Europe où il a été très-mal administré; ce qui n'a pas servi à l'accréditer pleinement; d'ailleurs M. *Emérigon* n'était point médecin et ne pouvait préciser la dose de son remède ni fixer le régime qu'il fallait garder pendant qu'on en fesait usage; de plus il n'ordonnait que la gomme de *Gayac* dans l'esprit de sucre de la plus mauvaise qualité, tandis que les fleurs et les fruits de cet arbre, infusés dans le meilleur esprit de sucre, tels que l'*Elixir* et l'*Opiat de Gayac* que je distribue aujourd'hui, produisent les plus salutaires effets. Les tisannes, les médecines et le régime compliqué qu'exigeait, M. *Emérignon*, étaient autant d'obstacles à un remède simple et qui est assez puissant pour agir efficacement par lui-même.

Je vais rapporter un trait qui pourra autoriser à croire que l'usage du *Gayac* est connu depuis long-tems dans nos isles d'Amérique

Une habitante de la Guadeloupe, très-agée, me racontait en 1777, que le *Gayac* avait des vertus très-surprenantes; qu'elle s'en servait continuellement pour traiter ses nègres de la *maladie vénérienne*, des *pians* (espèce de pustules) et des *maux d'estomac* (espèce de dissolution de sang); elle soutenait même que plusieurs goutteux avaient été guéris par l'infusion de Gayac. « Croiriez-vous, ajoutait-elle, que j'ai, avec ce même remède, rétabli la santé à quantité de jeunes gens qui avaient usé leur tempérament, épuisé leurs ressources pécuniaires et perdu leur tems entre les mains des chirurgiens qui leur donnaient le *mercure* avec toutes ses suites fâcheuses; il avaient un air moribond, étique, décharné et mélancolique, que leur procurait cette

» affreuse maladie que les jeunes gens prennent tant de » soin de cacher ! Je les ai cependant guéris à peu de frais. » Je feignais toujours d'ignorer leur maladie et leur or- » donnais des tisannes de *Gayac* pour les guérir soit de la » fièvre, soit des douleurs dont ils se plaignaient. Eh bien, » moyennant ces tisannes, je les rendis à la santé, et de » cadavres languissans qu'ils étaient, ils devinrent, en » moins de six semaines, et sans aucune dépense, hommes » frais et bien portans ».

Si *Oviédo* a été long-tems étonné des vertus du *Gayac*, je n'en ai pas été moins surpris : dix-huit ans d'expérience dans les isles m'ont convaincu que c'était le véritable remède à toutes les maladies qui ont leur source dans l'acidité et l'engorgement des humeurs, et pour en faire part à mes concitoyens, voici comme je me suis expliqué dans les papiers publics :

» JACQUES MIGNARD croirait manquer à ses conci- » toyens, s'il ne les avertissait qu'il s'est occupé, pen- » dant l'espace de dix-huit ans, à étudier la vertu des » plantes de l'Amérique, et qu'il est enfin parvenu à en » composer un Elixir et un Opiat anti-goutte, inconnus » jusqu'à présent dans la médecine, et qui ne tarderont » pas à leur assurer le premier rang parmi les découvertes » utiles à l'humanité souffrante. Il continue à les distribuer » avec le plus grand succès pour la guérison de la goutte, » les rhumatismes, le scorbut, dartres, galles, humeurs » froides, fleurs blanches, lait répandu, fièvres, maladies » vénériennes, gonorrhées, toute espèce d'écoulemens, » qu'il guérit avec une rapidité surprenante, et toutes les » maladies qui naissent de l'acidité, de l'engorgement » et de la stagnation des humeurs, parce que la vertu » fondante de son Elixir et de son Opiat purifie et facilite » la circulation régulière du sang, en désopilant les en- » gorgemens.

» Mais les vertus surprenantes des fleurs, du fruit et de » la gomme de Gayac, préparés dans le meilleur esprit de » sucre, tels que l'Elixir et l'Opiat de Jacques MIGNARD, » convaincront bientôt qu'il y a peu de maladies qui puissent » résister à ce remède, à moins que ces maladies ne déri- » vent de l'intempérance.

» Cet Elixir et cet Opiat n'exigent aucune préparation, » il suffit d'observer la dose indiquée. Le chaud, le froid, » la pluie, la fatigue, la marche, n'ont aucune influence

» contraire à leurs effets : ainsi, l'usage de ce remède, » qui n'empêche point de vaquer à ses affaires, est des plus » faciles et des moins dispendieux.

» Cet Elixir et cet Opiat étant extraits du Gayac, par » l'esprit de sucre, ne se gâtent jamais en vieillissant ; au » contraire, ils deviennent plus stomachiques, et n'en sont » que plus efficaces pour épurer la masse du sang et rétablir » les tempéramens altérés par les maladies ou par des re- » mèdes insuffisans. C'est ce qui fait que son Opiat et son » Elixir agissent plus promptement et plus efficacement en » France qu'en Amérique, ce que l'expérience lui a prouvé » depuis le mois de février 1793 (v. st.), tems auquel il a » commencé à distribuer ce remède à Paris ».

Suit la manière de s'en servir, qui est des plus faciles en toute circonstance.

» L'Elixir et l'Opiat se prennent trois fois par jour, le » matin à jeûn, à midi et le soir, toujours à environ 2 heures » de distance du boire et du manger. On fait avec l'Opiat » deux ou trois petites boles de la grosseur d'un bon pois, » on les prend et on boit environ une cuillerée à bouche » d'Elixir par-dessus. Des personnes préfèrent prendre » l'Opiat sur la pointe d'un couteau ou légèrement entre les » doigts, à la grosseur d'une moyenne noisette, et boivent » également l'Elixir par-dessus. Ils agissent mieux de cette » manière. Il ne faut rouler l'Opiat dans aucune poudre, » ni l'envelopper dans du pain à chanter, ni se laver la » bouche après avoir pris l'Elixir et l'Opiat.

» L'Elixir et l'Opiat, pris à cette dose, ont coutume » de tenir le corps libre, et s'ils fesaient aller plus d'une » fois ou deux par jour, il faudrait diminuer la dose, » comme on peut l'augmenter s'ils ne produisaient pas » cet effet.

» On peut faire usage de l'Elixir et de l'Opiat, à l'insçu » de toutes personnes, dans tel état et situation que l'on » soit, sans le moindre danger. Il est seulement à propos » de diminuer la dose, suivant l'âge et le tempérament des » personnes.

Le régime à tenir est également exempt de toute difficulté.

» L'on peut boire et manger, comme si l'on n'était pas » malade, la soupe, le bouilli, le rôti, du vin rouge, » du sucre, café, légume, fruits bien mûrs, et toutes

» nourritures suaves. Il faut seulement s'abtenir de lait, » de vinaigre, d'oseille, de groseilles et de toutes acidités. » Il faut également s'abtenir de médecines, lavemens et » tisannes, et n'user des bains que pour la propreté.

» Les personnes attaquées de douleurs de goutte et de » rhumatisme, feront tiédir un peu d'Elixir dans une » assiette, elles en imbiberont un linge avec lequel elles » frotteront légèrement la partie douloureuse à plusieurs » reprises, elles l'appliqueront dessus chaudement, deux » fois par jour : pour les dartres et taches à la peau, on » les lave seulement une fois par jour avec l'Elixir ; il » faut avoir pris intérieurement de l'Elixir et de l'Opiat, » pendant plusieurs jours, avant que de s'en servir exté- » rieurement. On en continue l'usage jusqu'à parfaite gué- » rison, qui est plus ou moins longue à obtenir, selon la gra- » vité et l'ancienneté de la maladie ; mais ordinairement » deux pots et deux bouteilles suffisent pour une maladie » récente ».

Les cures nombreuses que j'ai opérées avec ce remède depuis quatre ans que je suis de retour en France, me font espérer que de long-tems on n'oubliera les vertus étonnantes du *Gayac* ; plus heureux qu'*Oviédo*, je laisserai sans doute des successeurs pour l'administration de ce remède. Si je n'ai pas des milliers de guérisons à citer, comme cet espagnol, c'est que je n'ai pas été mis à même de traiter un aussi grand nombre de malades, malgré le désir ardent que j'ai témoigné de faire part, à nos braves frères d'armes, d'un remède aussi salutaire et qui est plus applicable aux troupes de terre ou de mer, que tout autre spécifique, parce que leurs occupations, leurs fatigues, souvent même les vivres dont elles font usage, leur procurent le scorbut, la galle et quelquefois la maladie vénérienne, et que ce remède n'exige ni tisanne ni médecine. Je pense donc fermement que mon *Elixir* et mon *Opiat* sont l'unique remède à ces maladies qui prennent toujours leur source dans l'altération et l'engorgement de la lymphe, et que les vertus balsamiques du *Gayac* et de l'esprit de sucre ne manquent pas de fondre en facilitant la circulation régulière du sang, ce qui constitue une parfaite santé.

Mais quoi, me dira-t-on, un seul remède pour toutes les maladies et qui pourra convenir aux quatre tempéramens établis par la médecine et reconnus par la phi-

losophie, qui sont le *colérique*, le *sanguin*, le *phlegmatique* et le *mélancholique*, ou autrement dit, le *chaud*, le *froid*, l'*humide* et le *sec* ! Je répondrai qu'ayant démontré qu'il n'y a que deux élémens qui existent dans la nature, il n'y en a non plus que deux qui existent dans l'homme, et nous les puisons même dans l'hypothèse des quatre tempéramens dont la médecine fait mention. Si l'*humide* peut se confondre avec le froid, le *sec* peut se confondre également avec le *chaud*, et nous conviendrons alors avec les gens de l'art les mieux instruits, qu'on ne doit admettre que deux tempéramens, l'un qu'on nomme *au poids*, *ad pondus*, et l'autre *de justice*; encore le premier tempérament n'est-il que momentané, comme nous aurons lieu de l'expliquer lorsque nous parlerons des fièvres; nous pouvons en juger d'avance par le pouls, qui n'est jamais régulier, étant plus élevé dans un instant et plus calme dans un autre. Ces principes font partie de la doctrine de Gallien. Ainsi toutes sortes de distinctions de tempéramens résident dans la tête des fourbes ou des ignorans, et non dans la nature, dont les opérations et les productions ne sont jamais tranchantes ni décisives. Dans tout ce que la nature fait, elle confond toujours les nuances : dans les tempéramens divers, ou dans l'humeur des humains, il existe une variété aussi grande que dans les traits de leur visage et le jeu de leur physionomie. Il est donc évident que la doctrine des tempéramens distinctifs est une chimère, et les conséquences qu'on en tire, des erreurs. Quel est celui qui sait ce qu'est dans l'homme ce feu caché et volatil, cette espèce de phlogistique qui semble être répandu dans toute la nature ? L'être suprême s'en est reservé le secret et ne nous a pas donné assez de sens ni de pénétration pour en juger : mais nous reconnaissons toujours dans l'homme, à n'en pas douter, le *chaud* et le *froid*, l'*eau* et le *feu*. L'homme ne jouit d'une parfaite santé que lorsque ces deux élémens se trouvent en lui dans une juste proportion : a t-il trop froid, sa santé est interrompue ; a-t-il trop chaud, il en est de même; son sang circule-t-il avec trop de rapidité ou trop de modération, sa constitution est également dérangée ; il faut donc que l'homme, pour se maintenir dans un salutaire équilibre, fasse usage d'alimens ni trop chauds ni trop froids, et qu'il habite un climat tempéré, ou qu'il sache y suppléer par ses précautions.

Si la santé de l'homme dépend de la parfaite circulation

du sang, la maladie provient de la moindre des obstructions qui, étant plus ou moins considérables, la rendent aussi plus ou moins dangereuse. Ainsi tout remède qui facilitera au sang cette régularité nécessaire, ne peut manquer de procurer une bonne santé : eh bien, les préparations de *Gayac* et de l'*esprit de sucre* ont réellement cette vertu. On s'étonnera peut-être qu'un remède seul soit suffisant pour guérir les maladies les plus chroniques et cela sans médecines, sans tisannes, sans lavemens, sans saignées, sans une diète sévère, sans régime : mais nous pouvons l'assurer, car nous en avons acquis les preuves les plus convaincantes par vingt ans de pratique dans les Antilles : qu'on se rappelle de ces pauvres malheureux, scorbutiques et vénériens, dont nous avons déjà parlé, relégués à la Desirade, isle déserte, où ils n'avaient que quelque peu de Maïs et de Manioque pour toute subsistance ; ils dûrent leur guérison à leur sobriété, à leur tempérance et aux remèdes simples : si le régime de la médecine eût été établi parmi eux, ils en auraient été victimes, comme ils l'avaient déjà été de leurs premiers traitemens. Nous lisons de plus dans la *Gazette de Santé*, n°. 41, année 1788, « qu'un vaisseau appartenant à MM. Homberg, armateurs » avantageusement connus au Hâvre, venant des isles de » l'Amérique, apportait beaucoup de sucre. Un calme » qu'on n'avait pu prévoir, fit manquer de vivres pendant » plusieurs jours. Quelques matelots étaient morts du scor- » but pendant la traversée, et presque tout l'équipage était » menacé de succomber à cette cruelle maladie ; le sucre, » seule ressource qui lui restait pour nourriture, le con- » duisit au port ; les accidens du scorbut cessèrent et le » remède fut en même-tems un aliment agréable ».

On voit que ces infortunés ne firent heureusement point usage de médecines, tisannes, saignées, lavemens, etc. S'ils eussent eu le malheur d'être entourés de médecins, ils n'en auraient peut-être point réchappés, parce que les traitemens sur mer sont encore plus nuisibles que sur terre, les drogues qu'on emploie sur les vaisseaux étant généralement de mauvaise qualité ou, la plûpart du tems, gâtées.

Les naturels de Saint-Domingue, qui ont le secret de guérir les maladies même les plus désespérées, n'usent d'aucun remède compliqué et ne le font précéder d'aucune longue préparation. Quand *Oviédo* se présenta devant eux pour obtenir quelque soulagement, ils lui indiquèrent

l'arbre de *Gayac* ; il s'en servit aussi-tôt dans de simples infusions et sa santé fut rétablie. Des colons atteints de maladies réputées incurables, se sont quelquefois décidés à aller trouver les sauvages répandus ordinairement dans les déserts des isles ; ils ont vécu avec eux de chasse et de poisson pendant leur traitement et sont revenus ensuite bien portans au milieu de ceux qui avaient désespéré de leur guérison.

Ainsi les préparations du *Gayac* étant prises de la manière que j'indique, et n'exigeant aucune précaution gênante, rendent ce remède extrêmement précieux. C'est aux remèdes simples et peu compliqués que les vrais médecins devraient sans cesse avoir recours, parce qu'au moins il n'en peut résulter aucun inconvénient. Nous pouvons remarquer que le *Gayac* convient parfaitement à toutes les maladies que nous avons mentionnées, parce qu'étant un excellent balsamique, il entre dans la nutrition et permet ainsi au malade de vaquer à ses affaires jusqu'à son entier rétablissement. Loin de nous ces milliers de remèdes qu'un médecin désintéressé ne peut que rejeter ! Qui pourrait se reconnaître au milieu de vingt-quatre mille sortes de remèdes dont le codex de Paris fait mention pour former une pharmacie bien montée ? De tant d'espèces différentes on pourrait composer encore des millions de mixtions toutes plus pernicieuses les unes que les autres. Un homme qui voudrait entreprendre vingt-cinq mille chemins pour arriver en quelque endroit, se fatiguerait beaucoup pour ne jamais y atteindre ; le résultat des mixtions est le même que celui des chemins ; il faut desespérer d'en obtenir quelque chose de satisfaisant. Tant de confusions ont nui à la médecine et l'ont rendue plus dangereuse que les maladies qu'elle devait guérir. On a tiré toutes les fausses conséquences qui dérivent de la supposition de *quatre élémens*, et bâtissant ainsi sur l'erreur, on a fabriqué à leur instar *quatre tempéramens*, qu'on ferait beaucoup mieux de réduire à deux, comme nous l'avons démontré plus haut. Ces quatre tempéramens, dont deux d'*imagination*, ont fait donner des noms baroques et inintelligibles à quatre purgatifs qui doivent leur être administrés pour les entretenir dans leur nature ; savoir le *menalagogue*, le *phlegmagogue*, le *cholagogue* et l'*hydragogue*, dont les fameux médecins se servent les uns pour purger la *mélancholie*, les autres la *pituite*, etc. comme si un médecin pouvait ordonner à un purgatif d'aller

attaquer telle humeur qui séjourne dans un corps. Tout purgatif n'agit que comme irritant et par indigestion, de telle nature qu'il soit, parce qu'une drogue n'est purgative que lorsqu'elle n'entre pas dans la nutrition, qu'elle fond les chairs, les graisses, et les précipite dans l'évacuation ; ce qui nous fait dire que tout vomitif ou purgatif n'a pu être salutaire à l'homme qui en a fait usage, parce que dans toutes les maladies ce n'est jamais que le sang qui pêche, et on ne peut le débarrasser de son impureté que par des balsamiques qui lui rappellent sa limpidité et sa circulation régulière sans l'irriter. Voilà comme agissent les préparations de *Gayac*, qui ne manquent jamais d'être salutaires à l'homme, à quelque degré que son sang puisse être altéré ; mais si ces préparations de *Gayac* étaient un composé de dix, vingt et trente sortes de drogues différentes, il est sûr qu'on entraverait la manière d'agir du remède, et peut-être ne faudrait-il qu'une de ces drogues pour contrebalancer ses vertus : ainsi ce n'est que par les mixtions que le *Gayac* a pu perdre de son crédit.

La médecine étant devenue spéculative, n'a plus voulu de remèdes simples, ou du moins elle les a toujours fait précéder par des saignées, tisannes, diètes, potions, etc., qui conduisent plutôt au tombeau, qu'elles ne sont capables de ramener à la vie. Tout prouve cependant qu'on doit donner la préférence aux remèdes simples pour obtenir la guérison qu'on désire ; l'expérience nous le démontre lorsque l'on veut faire aigrir du lait ; il ne s'agit que d'y introduire un peu de *pressure* ou de *chardonnette*, et l'on a bientôt obtenu du fromage ; mais si avec cette *chardonnette* on mettait du miel, du sucre, du pain, du vin, ou autres drogues quelconques, on ne parviendrait à en obtenir du fromage ; le sucre seul dans le lait suffit pour contrebalancer l'acide de la chardonnette et empêcher qu'il n'aigrisse.

Les remèdes les plus simples sont donc les meilleurs, et l'on n'en peut donner de moins compliqués que les préparations de *Gayac*, qui sont une infusion de fleurs, de fruits, de gomme ou bois de cet arbre, dont le résultat est un baume bienfaisant pour le sang en s'y introduisant par la nutrition. Comme notre santé et notre vie dépendent en grande partie de la circulation du sang et de tous les sucs nécessaires à l'entretien et à l'action de chaque partie, il est évident que tous les vaisseaux ou conduits par lesquels ces liquides coulent et se répandent dans tout le corps hu-

main, ne doivent jamais être bouchés par des corps étrangers ; mais par leur extrême petitesse et délicatesse, ils sont très-sujets à l'être ; c'est pourquoi nous voyons tant de maladies dont la cause gît dans les obstructions des vaisseaux et conduits ; car il n'est pas besoin qu'une partie des intestins soit absolument détruite ou considérablement endommagée, il suffit qu'elle ait des obstructions ou qu'une espèce d'atonie frappe les fibres, les muscles, les vaisseaux ; que leur jeu, leur ressort, leur action, soient interrompus ; que chaque viscère enfin ne fasse plus ses fonctions, de là s'ensuivent vingt maladies, vingt infirmités différentes. Il ne s'agit alors, pour guérir ces maladies, que de porter dans le sang un beaume qui lui donne la force de désopiler ses engorgemens, et c'est la vertu qu'ont véritablement mon *Elixir* et mon *Opiat*. Il doit peu importer dans quel viscère, dans quelle partie du corps cette obstruction est cachée, quand elle se manifestera par une fièvre quelconque ; qu'importe, disons-nous, que la fièvre soit tierce, quarte, quotidienne, puisque nous sommes sûrs qu'elle provient d'une obstruction ? Qu'importe de quelle manière un coup d'épée a été donné ou reçu, lorsque je trouve la plaie et qu'il ne s'agit que d'arrêter l'épanchement du sang ! Si je m'arrêtais alors à rechercher les accessoires ou les causes éloignées, j'acheverais bientôt de tuer le blessé au lieu de lui apporter secours. Il faut toujours aller droit au but ; quand on sait que le sang peut se vicier par une obstruction, il faut se hâter d'y obvier par un remède fondant.

On est d'accord que les *toux*, *pleurésie* et *peripneumie*, sont des obstructions aux poulmons ; toutes espèces de *diarrhées* ou de *constipations*, n'ont leur source que dans l'irrégularité de la circulation du sang ou dans des intestins obstrués et qui font mal leurs fonctions ; l'*Elixir* et l'*Opiat* de Gayac étant un balsamique qui ne porte ni trop de chaleur ni trop de refroidissement dans le sang, y établissent la régularité et guérissent parfaitement les dévoyés comme les constipés. Généralement toutes les maladies ont pour cause des obstructions ; l'épilepsie même provient d'une espèce d'acidité qui a sa source dans une obstruction, à laquelle il faut des mois ou des quinzaines pour former obstacle à la circulation ; ce qui produit ces terribles convulsions qu'on ne peut regarder sans être ému de la plus grande sensibilité.

Il est inutile de savoir dans quelles parties du corps ces

obstructions se forment ; l'anatomie la plus exacte ne peut en cela indiquer rien de certain ; ainsi, plutôt que de perdre son tems à la recherche du siège des obstructions, impossible à découvrir physiquement, il faut s'empresser d'y porter le remède nécessaire, qui est de donner au sang la force de déterger cette même obstruction par un balsamique qui rétablisse la circulation, et c'est précisément là l'effet que produisent mon *Elixir* et mon *Opiat* de *Gayac*. Si ce remède était appliqué dans ces sortes de maladies qu'on regarde jusqu'aujourd'hui comme incurables, peut-être parviendrait-on à les guérir, puisqu'un léger usage qu'en ont fait quelques personnes attaquées d'épilepsie, leur a procuré un soulagement salutaire et très-sensible.

Voilà donc un seul remède, beaume spécifique contre toutes les maladies tant internes qu'externes, auquel il ne manque, pour être généralement reconnu salutaire, que d'être universellement adopté. On ne m'accusera pas d'avoir gardé le silence sur ses vertus extraordinaires : vingt fois je me suis adressé à la Convention Nationale par des pétitions où je lui proposais d'ordonner l'usage de ce remède à nos braves frères d'armes de terre et de mer ; je fus toujours renvoyé à des comités qui rendirent inutiles toutes mes démarches. Dans le tems, le comité militaire invitait, par la voie des papiers publics, quiconque posséderait un sûr et prompt remède pour guérir la galle et les maladies vénériennes sans employer le mercure, à vouloir bien lui en faire part : je souscrivis à cette invitation et je demandai que mon remède fût mis au concours avec ceux qui seraient adressés au comité, c'est-à-dire, qu'on me donnât indistinctement cinquante malades parmi les soldats attaqués de la vérole ou de la galle, pour être traités avec mon *Elixir* et mon *Opiat*, selon ma méthode, et qu'on en exigeât un pareil nombre à une autre personne qui prétendrait les guérir sans mercure, réclamant alors la préférence pour celui qui aurait le mieux réussi à soulager l'humanité. J'observais encore que mon remède était si doux et si agréable, que je me proposais de prendre moi-même la pareille dose que celle que j'ordonnerais à mes malades, pendant tout le tems du traitement, sans craindre qu'il pût m'en survenir le moindre inconvénient ; ce que j'avance de nouveau avec certitude, puisque pendant dix-huit ans de voyages dans les pays les plus mal sains de l'Amérique, je n'ai cessé d'en user comme préservatif, et que j'en suis revenu

mieux portant en France, que je ne l'étais lorsque j'en partis.

Le comité militaire a cependant gardé le silence sur ma demande, et ce n'a été que lorsque de nouveaux succès de mon remède m'ont été annoncés par mes correspondans qui en avaient fait usage, que je me suis décidé à en parler encore dans une pétition à-peu-près conçue en ces termes.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

« Depuis quatre ans que je suis de retour en France je » n'ai cessé de solliciter auprès de la Convention Nationale, » pour nos armées, l'usage de mon *Elixir* et de mon » *Opiat de Gayac*, que j'ai apportés de l'Amérique, et » qui sont un composé de fleurs, de fruits, de gomme de » Gayac, et du meilleur esprit de sucre, que vingt-deux » années d'expérience m'ont confirmé être le plus sûr et » le meilleur remède qu'on n'ait jamais connu pour guérir » les maladies auxquelles les troupes et les marins sont » ordinairement exposés. Il a non-seulement l'avantage de » guérir ces maladies, mais encore celui d'en être le » préservatif.

» Ce remède est d'autant plus commode, qu'il n'exige » aucune préparation. Le chaud, le froid, la pluie, la » fatigue, la marche n'ont aucune influence sur son usage: » il n'empêche nullement de vaquer à ses affaires; et ce » qui doit le faire principalement desirer pour nos » armées, c'est que chacun peut en faire usage par soi-» même.

» Il y a un an que je le proposai à la Convention Na-» tionale, qui le renvoya au comité des secours publics, » où il paraît que ma pétition a été oubliée, malgré que » j'eusse employé le langage de la conviction intime, en » disant que *je craindrais que la postérité n'eût un jour* » *à me reprocher d'avoir gardé le silence sur les vertus de* » *mon remède*, etc., etc. ».

Cette même pétition fut présentée de nouveau en vendémiaire dernier, et j'y demandai de plus que le gouvernement me fournît le rhum nécessaire à la confection de mon *Elixir* et de mon *Opiat*, ce qui m'aurait mis à même d'en délivrer à très-bon compte à toutes nos armées. Je fus renvoyé au *comité des secours* qui m'invita, par une lettre

du 11 vendémiaire, à me présenter au *comité de santé* pour répondre aux diverses questions qu'on pourrait me faire au sujet de ce remède. Après nombre de courses inutiles, je parvins enfin à avoir audience du *comité de santé*, qui commença par me dire de lui montrer comment se composait le remède qui lui était soumis. Je répondis qu'on me demandait une chose impossible à développer, que j'avais composé mon remède en Amérique, où croît l'arbre de Gayac, et que je ne croyais point qu'aucun membre de l'assemblée voulût se déplacer pour aller aux isles d'Amérique étudier les vertus de cet arbre salutaire et suivre un raisonnement qui ne pouvait bien être entendu que sur les lieux; qu'en outre je devais en partie la composition de mon remède à l'œil, à l'expérience et au goût qui me l'avaient fait porter à sa perfection; ce qui ne peut facilement se communiquer à d'autres personnes. Ils n'eurent rien à répliquer à cette observation, et finirent par me dire qu'ils feraient leur rapport, dont je pourrais prendre connaissance au *comité des secours*. Je me suis présenté depuis, au moins vingt fois, à ce dernier comité qui m'a toujours dit que la faculté ne s'était pas encore expliquée. Fatigué, enfin, de ces *aller* et *venir* d'un comité à l'autre sans me trouver plus avancé qu'au premier jour, j'ai tout abandonné, démarches et sollicitations. Il m'est cependant parvenu indirectement, quelque tems après, que le *comité de santé* n'avait osé prononcer en faveur ni en défaveur de mon *Elixir*; j'aurais pu tirer parti de cette indécision et faire pencher la balance en jetant quelques épingles dans le bassin, c'était un usage antique et solemnel, mais j'ai préféré attendre tout du tems et de la reconnaissance gratuite des malades que j'aurais guéris.

La faculté de médecine ne fut jamais un oracle bien sûr, et souvent même elle ne prononça qu'en héritant un jugement très-révocable; un exemple doit suffire, nous le prendrons dans une de ses délibérations en faveur de *Laffecteur* pour l'adoption de son *rob*.

En 1777, *Laffecteur* se présenta à la société de médecine et lui annonça qu'il avait un remède unique, capable de guérir des maladies réputées incurables; la société lui assigna un jour pour l'examen de son remède et il s'empressa de s'y trouver, oubliant toutefois d'y apporter le secret de sa composition. La société nomma une commission prise dans son sein pour examiner si le *rob anti-syphilitique* qu'on lui présentait, et dont les drogues ingrédientes,

d'après la déclaration de l'auteur, ne se trouvaient point en France, ne contenait point de *mercure*, comme le bruit en était assez public. Cette commission fesant ensuite son rapport, dit qu'elle n'avait pu reconnaître l'existence du *mercure* dans la décomposition du *rob anti-syphillitique*; mais que néanmoins il était possible qu'il y en eût. Cette vacillation dans le prononcé d'une commission d'examen valût bien à *Laffecteur* l'approbation de la faculté de médecine, mais elle lui attira aussi mille désagrémens et jusqu'au reproche, un peu dur, d'être plus adroit que savant et d'avoir surpris la religion de la faculté : c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans une brochure qui a pour titre : *Observations sur les effets du rob anti-syphillitique, à Paris de l'imprimerie de Pierres, imprimeur de la société de médecine*, 1783.

Que penser d'une faculté de médecine qui adopte aussi légèrement un remède très dispendieux et très-difficile à mettre en usage, tel que celui de *Laffecteur*, et sur lequel le soupçon de mercure n'est pas entièrement dissipé; car on voit l'inventeur prescrire avec soin à ses malades d'éviter la pluie, de se mettre à l'abri des tems humides, de garder leur chambre toujours à un degré chaud, etc. ? Si le *rob* était composé de sudorifiques, comme la tisanne de salse-pareille dont *Laffecteur* l'accompagne, les tems humides, la pluie, le travail et l'agitation ne pourraient qu'être salutaires aux malades qui en font usage, parce que nous savons, à ne pas en douter un instant, et d'accord avec les plus célèbres médecins, que plus on agit en fesant usage des sudorifiques, plutôt on guérit; c'est une remarque que j'ai encore faite dans mes voyages sur mer : les matelots que je traitais avec mon *Elixir* et mon *Opiat de Gayac* se tiraient beaucoup mieux d'affaire et plutôt, en supportant la fatigue et l'intempérie des mers et du ciel, que ceux qui, se traitant du même mal, restaient tranquillement chez eux.

Ainsi le *rob anti-syphillitique* et le traitement auquel il assujétit ne peuvent guères convenir à nos troupes de terre et de mer, parce qu'on aurait de la peine à faire garder la chambre à un malade ou à un marin, à moins qu'il ne fût extrêmement malade : quelle gêne encore que celle d'assujétir le soldat ou le matelot à boire huit onces de syrop par jour, en deux doses, sept à huit livres de tisannes en salse-pareille et autres médicamens accesseires du traitement de *Laffecteur* ! Peut-on compter sur l'exac-

titude du malade à prendre tant de dregues dont dépend sa guérison ? Le *rob anti-syphillitique* devient aussi coûteux qu'embarrassant, et s'il produit quelque heureux effet, il ne faut l'attribuer qu'à la *salse-pareille*, dont les vertus sont connues pour guérir des maladies vénériennes qui ne sont point compliquées, mais non pour débarrasser de celles qui sont réputées incurables. Mais le remède de *Laffecteur* jouit d'une réputation d'habitude ; on l'embarque sur la foi d'une faculté de médecine qui, dans le fait, n'a point prononcé que ce remède fut exempt de mercure ; on s'en rapporte encore à de vieux parchemins en formes de lettres-patentes, et l'on ose adopter un remède plus-sûr, plus facile et moins dispendieux.

On devrait cependant se décider quand les choses parlent par elles-mêmes en fournissant une preuve complette de ce qu'on avance. Les lettres que je vais rapporter suppléeront à tout ce que je pourrais dire des vertus de mon *Elixir* et de mon *Opiat* de Gayac, et parviendront peut-être à faire partager au public la confiance de ceux qui me les ont écrites après soulagement ou guérison ; c'est le but que je me propose en ne cessant de travailler pour être utile à mes concitoyens. Je me bornerai cependant à un simple choix de ces lettres ; pour ne pas grossir cette brochure je mettrai même de côté toutes celles que j'ai obtenues sur la guérison des maladies vénériennes, croyant pouvoir me passer de pareilles attestations qui compromettent la délicatesse de ceux qui les écrivent, de ceux qui les publient et de ceux même qui ont la patience de les lire.

Extrait de la première lettre écrite au citoyen Mignard par le citoyen Georgelin, ex-juge militaire.

L'Orient, ce 4 messidor, an 3.

« Les effets salutaires que votre *Elixir anti-goutte* vient » d'opérer dans l'armée de l'Ouest, me l'a fait recommander » ici à mes camarades de goutte. *Signé*, GEORGELIN, » *Officier de police militaire.*

Deuxième lettre du même.

L'Orient, ce 25 thermidor, an 3.

« Je me félicite de pouvoir rendre le plus grand ser- » vice à l'humanité ainsi qu'à vous qui en êtes l'ardent

» et utile ami, en vous indiquant la plus favorable occa-
» sion d'avoir le rhum que vous désirez, pour rendre salu-
» taire à nos armées votre *Elixir*.

» Les heureux soulagemens que j'en ai éprouvés pour
» l'adoucissement des douleurs rhumatismales, me font
» chérir le devoir de reconnaissance de vous apprendre
» que notre victoire sur les anglais à Quiberon, nous y
» rend maîtres d'une immense quantité de rhum. Le moyen
» d'en obtenir ce qui vous est nécessaire, est d'engager
« les comités de salubrité, et des secours publics, et les
» trois comités de gouvernement, à vous obtenir un décret
» que le rhum que vous demandez, vous soit fait livrer par
» les ordres de nos représentans Blad et Tallien, qui par-
» tagent cette glorieuse victoire, ayant accompagné en
» tous ses travaux, ses dangers et ses succès, le général.

» Le représentant du peuple Blad, qui sait la médecine
» comme Hypocrate lui-même, et qui comme son collègue
» Tallien, joint à ses connaissances l'amour le plus ardent
» de l'humanité, secondera sans doute vivement vos vœux
» de rendre votre *Elixir* utile à nos armées.

» Je chéris l'occasion de vous communiquer mes vues
» inspirées par l'amour de mes semblables, et par ma re-
» connaissance des bons effets que j'ai éprouvés de votre
» *Elixir*. *Signé*, GEORGELIN ».

Extrait de la troisième lettre.

L'Orient, ce 4 fructidor, an 3.

« J'ai remis la lettre que vous m'avez écrite, au re-
» présentant Blad, brave vainqueur de Quiberon, en le
» priant de vous procurer le rhum nécessaire à la com-
» position de votre *Elixir* si salutaire à nos armées. Je
» vous ai mandé qu'on a trouvé à Quiberon une immense
» quantité de rhum, et de vous adresser aux comités de
» salubrité et des secours publics pour en obtenir le rhum
» que vous désirez. Je vous engage à prier le brave re-
» présentant Blad, et son compatriote et bienfaisant Au-
» drein, qui se fait bénir au comité des secours publics,
» à seconder vos vœux si favorables à l'humanité. *Signé*,
» GEORGELIN ».

Au citoyen Jacques Mignard.

L'Orient, ce 27 vendémiaire, an 4.

... « Je désirerais une place dans quelqu'un des bureaux

» du pouvoir exécutif, tels que les bureaux de salubrité et » des hôpitaux, dont les membres Turgot et Necker » m'avaient donné la direction, d'après mon expérience en » ces différentes parties. Je chérirais alors le devoir d'y » utiliser de plus en plus votre *Elixir*, non-seulement » pour l'usage de nos armées, mais encore de notre ma- » rine, et de tous nos hôpitaux. Je vous prie d'agréer ces » vues qui me sont inspirées par le patriotique désir » d'accroître les succès salutaires tant de votre *Elixir* que » de vos écrits, qui contribuent journellement à eclairer » le public. Il est digne de votre civisme de joindre à la » guérison des corps celle des esprits, en les alimentant » par les plus pures et les plus saines vérités, etc. *Signé*, » GEORGELIN, ex juge militaire.

Autre lettre du même.

L'Orient, ce 6 brumaire, an 4.

« Je vous ai prévenu par ma dernière, que les prises » de la frégate la *Forte*, ont procuré à ce port une im- » mense quantité de rhum, dont vous pourrez obtenir des » bureaux de la marine, en lui fesant adopter votre *Elixir*. » Je viens de voir une cure admirable d'un bras para- » lysé, par la dissolution de votre *Opiat* en une infusion » de rhum, dont le patient prenait trois cuillerées par jour, » comme vous le prescrivez pour votre *Elixir*, et se fric- » tionnait, en se levant et se couchant, le bras paralysé, » auquel, en trois décades, il a ainsi rendu sa première » activité. J'ai bien à me féliciter de lui avoir indiqué » ce remède, d'après les salutaires effets que j'en avais » éprouvé moi-même dans les rhumatismes qui m'ôtaient » tout mouvement, etc. *Signé*, GEORGELIN, ex-juge » militaire ».

Extrait d'une autre lettre écrite de l'Orient au citoyen Jacques Mignard.

L'Orient, ce 3 messidor, an 2.

« Je vous dirai, citoyen Mignard, que je suis parti de » l'Orient en 1773, pour l'isle de France, et que je suis » revenu en 1792 à l'Orient. J'ai été pendant ce tems à » souffrir de la goutte continuellement les huit mois de » l'année; le corps humain souffrant vous a une grande » obligation d'avoir travaillé vingt ans à l'Amérique pour

avoir

» avoir trouvé le soulagement de ces pauvres malheureux » goutteux. Quant à moi, je suis guéri radicalement de la » goutte par votre *Elixir*, je souhaite qu'il fasse les mêmes » progrès sur les autres. *Signé*, BARON.

Deuxième lettre du même.

L'Orient, ce 8 brumaire, an 3.

« J'ai encore pour le présent huit bouteilles d'elixir et » quatre pots d'opiat : j'ai une jouissance de voir vos deux » caisses d'elixir de gayac dans ma chambre, après les » bienfaits qu'il m'a procurés. Auparavant que je connus » cet élixir de gayac, je souffrais comme un malheureux » de la goutte. Dans l'année j'étais huit mois à souffrir » comme un martyr, et dans les autres quatre mois » je n'étais que convalescent. Je n'avais que six semaines, » ou deux mois de bon dans l'année, et c'était toujours à » recommencer depuis vingt ans que j'en suis attaqué, et » je me porte très-bien pour le présent, grace à l'élixir » de Gayac du citoyen Mignard. Nous avons beaucoup » de goutteux dans notre commune de l'Orient. Ils me » viennent voir, ils me disent que je suis bien heureux » que cet *Elixir* m'ait fait passer la goutte. Je leur ai » répondu de faire comme moi : si j'avais cru mon chi- » rurgien, je n'en aurais jamais pris une cuillerée : mais » tous nos goutteux consultent leur chirurgien, qui leur » disent de ne point prendre cet élixir ; pour moi je n'ai » consulté personne, et je m'en suis très-bien trouvé. » *Signé*, BARON ».

Autre lettre écrite par le citoyen Receveur, Commissaire national près le district de Vesoul, au citoyen Jacques Mignard.

« L'élixir de gayac que le citoyen Mignard débite m'a » fait le plus grand bien. Je ne pouvais marcher que dif- » ficilement, et une lieue de marche était pour moi une » grande fatigue. Aujourd'hui, malgré mon âge de 67 ans, » je fais aisément un voyage de trois à quatre lieues. *Signé*, » RECEVEUR ».

Autre lettre écrite au citoyen Mignard, par le citoyen Morel.

Mortagne, 18 messidor, an 2 de la République.

« Je finis, citoyen, aujourd'hui la première bouteille

» de votre élixir. Lorsque j'en ai commencé l'usage, j'avais, » comme je vous l'ai mandé, une pituite qui m'était fort » à charge par l'abondance des eaux et des crachats qui » me causaient une toux presque continuelle. Je n'avais » de bon que depuis mon dîné jusqu'à sept heures et demie ; » alors la toux, la pituite avec des crachats plus âpres me » duraient une bonne heure : aussi-tôt que j'étais couché, » cette toux me reprenait avec la pituite, et me durait » quelquefois trois heures de tems, après quoi je m'endor- » mais, mais avec une poitrine embarrassée, qui l'était » encore davantage à mon réveil ; c'était un sifflement » presque continuel. Depuis que j'use de votre élixir, je » n'ai plus ma toux, que le soir à sept heures et demie » jusqu'à huit heures et demie : depuis vingt-six jours que » je prends votre remède, je n'ai toussé que trois nuits, » et pas si long-tems qu'à l'ordinaire, les autres nuits » ont été assez bonnes ; il est vrai qu'à mon réveil je me » sens un peu oppressé par des crachats, qui veulent se » détacher, et qui sont sans doute des eaux qui se sont » épaissies dans la poitrine pendant la nuit. Mais quand » je suis levé, je les rends au nombre de trois ou quatre, » et je me sens ensuite la poitrine dégagée. En général je » me trouve mieux. *Signé*, MOREL ».

Copie d'une autre lettre écrite du Mans, au citoyen Mignard, par le citoyen Mugnier, en date du 26 floréal, an 3.

» Citoyen, j'ai différé jusqu'à ce moment à vous instruire » de l'effet de votre élixir que j'ai reçu il y a treize mois, » lequel j'ai pris exactement jusqu'à la fin des six bouteilles. » La goutte ne m'a pas quitté pendant tout l'usage, mais » chaque vingt-quatre heures au plus, elle changeait de » place ; de sorte que depuis que j'ai fini le remède, je » n'ai ressenti ni goutte, ni accès, et me crois radica- » lement guéri de cet indigne mal. Vous voudrez bien » recevoir mes remercîmens, et croire que je m'efforcerai de faire des louanges et de votre talent, et de votre » élixir ; et si je puis même vous être utile, je le ferai » de toutes mes forces. *Signé*, MUGNIER, rue Jean- » Jacques, au Mans ».

A Vavincourt, près Bar-sur-Ornain, ce 26 septembre l'an deuxième.

Copie de la lettre du citoyen Henrionnet, au citoyen Jacques Mignard.

« Citoyen, votre élixir produit le meilleur effet possible » sur la personne qui en use contre la dartre vive, vice » naturel du sang ; les trois premières bouteilles vont être » finies, et nous avons à en faire le plus grand éloge. Je » vous ai détaillé la maladie de la personne pour qui je » vous ai demandé les trois bouteilles, elle avait une poi- » trine affectée, et le dessus des poignets rongé d'une » dartre la plus vive : la poitrine est considérablement » soulagée, et la dartre disparaît. *Signé*, HENRIONNET ».

Extrait d'une autre lettre écrite de Bourdeille, le 16 vendémiaire, an 3, au citoyen Mignard.

« J'ai reçu dans leur temps la lettre que vous m'avez » écrite et la bouteille d'élixir de gayac que vous m'avez » envoyée. J'aurais dû plutôt vous faire mes remercîmens » de toutes vos honnêtetés à mon égard, mais j'étais bien » aise de faire l'essai auparavant de l'effet que pourrait » produire en moi la vertu de l'élixir de Gayac anti- » goutte. Vous rirez sans doute de ce que je vais vous » dire, qu'à la première cuillerée que j'ai prise, j'ai cru » que c'était un brûlot que j'avais avalé, mais je m'y suis » si bien fait que je le prends actuellement comme de la » liqueur, et j'ai la satisfaction de pouvoir vous assurer » qu'il m'a déjà fait tout l'effet que vous m'avez annoncé, » en ce que les douleurs aux pieds sont presque dissipées, » et la digestion plus vive et plus agissante, de même » que le ventre beaucoup plus libre que ci-devant. Salut » et fraternité. MATHIEU ».

Autre lettre écrite au citoyen Mignard, par le citoyen Goury Delorme.

Saint-Avit, district de Marmande, ce 13 vendémiaire, an quatrième.

» Citoyen, votre élixir a fait beaucoup de bien à deux

» personnes de ma connaissance. L'une avait des palpi-
» tations de cœur effroyables et un très-mauvais estomac.
» Tout cela est réparé moyennant une bouteille d'élixir
» et un pot d'opiat. L'autre a un rhumatisme goutteux,
» auquel une bouteille et un pot d'opiat ont beaucoup
» soulagé : depuis long-tems il ne pouvait sortir de chez
» lui, et il recommence à marcher, etc. *Signé*, GOURY
» DELORME ».

Besançon, ce 2 nivôse, an 4.

« Je profite de cette occasion, citoyen, pour vous re-
» mercier de votre élixir; l'usage que j'en ai fait m'a guéri:
» j'espère que j'aurai toujours la satisfaction de me louer de
» ce remède. *Signé*, HUOT ».

Béchérel, département d'Isle et Vilaine, an 4.

« Quoique je n'aie pas jusqu'ici payé le juste tribut
» d'éloges que je dois à votre élixir et à votre opiat,
» c'était cependant une dette agréable pour moi à ac-
» quitter. J'ai ressenti les meilleurs effets de ce remède.
» *Signé*, BRIOT CHAMPMORIN, *juge de paix du canton*
» *de Béchérel* ».

Au citoyen Jacques Mignard.

Gonesse, ce 10 messidor, an 4.

« Je vous dirai que le citoyen Dechard, père, entre-
» preneur de bâtimens à Gonesse, a fait usage de votre
» élixir pour sa goutte, et une bouteille et demie l'ont
» guéri sans s'en ressentir. Je l'avais engagé à vous écrire
» à l'effet de vous rendre compte de la manière dont cet
» excellent remède avoit opéré sur lui; mais il me paraît
» qu'il a négligé de publier hautement les vertus d'un
» remède à qui il doit la plus parfaite santé, encore n'a-t-il
» pris que l'élixir; sans doute que s'il y eût joint l'opiat,
» il n'aurait plus aucun retour à craindre : voilà deux ans
» bientôt qu'il ne s'est ressenti de ce mal, si cruel ennemi
» de l'humanité.

» Je puis aussi vous dire que mon mal de jambe est
» parfaitement guéri par l'usage de votre élixir. *Signé*,
» BIGNON, directeur des postes de Gonesse ».

Je ferais des volumes de pareilles lettres, si je voulais mettre au jour toute ma correspondance depuis quatre ans

que je suis à Paris ; mais je crois que celles que je viens de rapporter suffiront pour enlever tout doute que la malveillance ou l'ignorance pourraient jeter sur les vertus surprenantes du Gayac.

Je suis convaincu qu'il n'y a que mon *Elixir* et mon *Opiat* de Gayac qui puissent seuls convenir à nos troupes ; personne ne doit plus douter de leur efficacité ni de leurs vertus, après les lettres non équivoques que je viens de rapporter.

Si ce remède était adopté pour nos armées de terre et de mer, il le serait bientôt dans toute la France et l'on n'aurait plus besoin de tant d'hôpitaux ni de maisons de santé : que dis-je *maisons de santé*, il faut plutôt les appeler *gouffres de maladies* ; car, dans ces bâtimens, tout ce qu'on voit, tout ce qu'on touche, n'a servi qu'à des malades ; l'exhalaison qu'on respire dans les chambres a l'odeur cadavereuse ; on peut bien avoir lavé les draps de lit qu'on donne à un arrivant, mais peut-on lessiver les couvertures et les matelats qui ont servi à un galleux, à un lépreux, à un scorbutique, ou à un vénérien ? Ce qui fait que dans ces prétendues *maisons de santé*, on a promptement échangé une maladie légère pour une autre mille fois plus grave. Il est étonnant que la révolution qui a emporté tant d'abus, laisse encore subsister les hôpitaux qui coûtent tant à l'état et qui sont si funestes à l'humanité ; des lieux qui ne contiennent journellement que des malades, des mourans ou des morts, ne peuvent être que des endroits éternellement pestiférés ; la contagion y est répandue dans tous les ameublemens, elle pénètre par tous les sens, et brûlât-on, comme le pratiquaient les Hébreux, le lit, les couvertures et tout ce qui a servi au défunt, les hôpitaux n'en seraient pas moins insalubres et destructeurs de l'espèce humaine ; leur existence est physiquement et moralement contraire à la société.

Un Etat gouverné par un despote, dont la tyrannie accable et ruine le peuple, languit sans cesse, est toujours entravé dans ses travaux, dans sa prospérité, et finit par tomber dans l'indigence et dans la misère. Un état qui fourmille de prêtres et de médecins, n'en est pas moins malheureux. Les premiers prêchent avec éloquence la pauvreté, et étalent un luxe insultant à la misère publique ; il faut que tout le monde soit pauvre, excepté eux, ils exi-

gent une abstinence et une continence dont eux seuls doivent être exempts, et regardent le bien des citoyens comme leur appartenant.

Mais combien n'en faudrait-il pas pour nourrir leur oisiveté ! Que de milliers de bras doivent se mettre en mouvement pour entretenir l'embonpoint de cent mille de ces fainéans, qui passant continuellement leur vie dans le luxe et l'opulence, dépensant des sommes considérables, et voyent avec une espèce de satisfaction la misère dans laquelle ils plongent le peuple. Cette teigne dangereuse, cette véritable source de la misère publique, devrait disparaître avec les hôpitaux. Ce qui est encore plus pernicieux, c'est que cette race oisive oblige le cultivateur, l'artisan, et même tout le peuple, à perdre un tems précieux, en les assujettissant à des devoirs de soumission et de piété, et se faisant adorer comme le Dieu qu'ils leur prêchent.

Les médecins, quoique d'un autre genre, mais moins dangereux, ne diffèrent guères de ces premiers ; aussi se servent-ils des mêmes paroles et des mêmes moyens pour parvenir au même but. Les vigiles et jeûnes, si utiles aux prêtres, ne sont pas de moindre importance pour les médecins ; ceux-ci ont bien soin d'y astreindre par un excès de despotisme et d'avarice tous leurs malades ; mais c'est afin que ces derniers soient plus à même de leur payer les drogues qu'ils leur font avaler.

Si le despote appauvrit ses peuples par sa tyrannie, s'il les ruine par des impôts excessifs, il faut bien qu'il leur présente un asyle capable de calmer leur désespoir ; le prêtre et le médecin en agissent de même. L'un, après avoir épuisé les moyens des crédules, en exigeant d'eux quantité de messes et de dons pour sa madone, en leur prescrivant des vigiles et jeûnes, qui souvent les mettent hors d'état de travailler, doit enfin trouver un asyle pour les malheureux qu'il a faits : quant au médecin qui énerve toujours par des traitemens méthodiques ses malades, en épuisant leurs moyens ; si toutefois il ne leur donne pas la mort, il faut bien au moins qu'il leur trouve un asyle : y en a-t-il donc alors de meilleur et de plus convenable qu'un hôpital, où le malade, sans murmure, termine le reste de ses malheureux jours. Nous en avons de nos jours un exemple frappant, et qui prouve que les hôpitaux n'ont été établis que pour

y renfermer les malheureux que les caprices et l'ambition des intrigans avaient ruinés.

Tandis que Necker ruinait la France par sa sublime finance, et faisait des millions de malheureux, sa femme sollicitait en même-tems des hôpitaux immenses pour les loger, ressource fort convenable à la France de son tems; mais aujourd'hui la France, dont le gouvernement républicain ne reconnaît plus ni despotes, ni prêtres, ni moines, ni docteurs, et qui a foulé à ses pieds toute cette race inutile, devrait en agir de même à l'égard des hôpitaux, et en écarter tous ces charlatans qui sacrifient tout à leurs intérêts.

Nicolas Rollin, chancelier de Bourgogne, a fait bâtir l'hôpital de Beaune, qui est le plus bel hôpital qu'il y ait en France. Louis XI voyant cet hôpital, dit qu'il étoit juste que Rollin, ayant fait tant de pauvres durant sa vie, fit avant de mourir une maison pour les loger.

Charles VIII a bien reconnu cette vérité : en réformant l'église d'Angleterre, il détruisit les prêtres et les moines, et ferma tous les hôpitaux : eh bien ! c'est depuis ce salutaire changement que l'Angleterre a joui d'une parfaite prospérité, parce qu'elle a renvoyé aux arts, aux sciences et au commerce, une foule de paresseux, qui ne fréquentaient les hôpitaux et les couvens que parce qu'ils y trouvaient un aliment à leur oisiveté. Tous les pays où règnent l'abondance et la richesse, ne connaissent nullement les hôpitaux ; témoins la Hollande, ainsi que l'Amérique du Nord, cette dernière sur-tout, qui a sa constitution calquée sur ces principes. Il y a une pharmacie à Philadelphie, dont les médicamens sont distribués gratis aux pauvres qui sont malades chez eux, et qui porte des secours et la santé à des milliers d'infortunés malades, et on nous dit que cet établissement n'a pas plus coûté de 6,000 liv. tournois. Toutes les îles Anglaises, Hollandaises, les Antilles, et pour mieux dire toutes les îles méconnaissent généralement les hôpitaux. Le Français seul a conservé cette manie destructive. Si nous avons perdu des matelots et des soldats dans la guerre dernière, ce ne sont pas les armées ennemies qui les ont fait périr, mais bien quelques moines et médecins, directeurs de nos hôpitaux établis au ci-devant Fort-Royal, île Martinique, et dans les autres Antilles. La plûpart de nos matelots et de nos soldats, qui avaient le malheur d'y entrer, y mouraient plutôt de misère, que de maladies, tant par la diette sévère qu'on leur ordonnait, que par les mauvais remèdes qu'on leur administrait.

Un soldat et un matelot ne sont souvent malades que de trop de fatigues, ou d'un trop long séjour sur la mer. Quelques jours de repos, et quelques vivres fraîches peuvent le rappeler à la santé, mais on ne leur en donne pas du tout. La raison en est simple, les administrateurs de ces hôpitaux ne cherchent que leur profit, aussi s'enrichissent-ils très-vîte, n'importe à quel prix, aux dépens même de la vie des citoyens; ce qui fait frémir. Tels sont les fruits que retirent ordinairement les personnes que la misère ou la maladie conduisent dans de telles maisons.

L'Angleterre a reconnu depuis long-tems ces abus, ce qui fait que ses troupes et ses marins ont bien moins d'entraves à surmonter que les nôtres. Lorsque l'amiral Rodney débarqua, en 1781, à Saint-Eustache, îles Antilles, il avait au moins 15,000 hommes de troupes de débarquement, et peut être autant à bord de ses vaisseaux; eh bien, je ne pus remarquer pendant le séjour des Anglais dans cette île, aucun hôpital, ni pour les officiers, ni pour les soldats et matelots. Leur ambulance est si peu considérable, qu'à peine la remarque-t-on dans leur armée; cela n'empêche pas néanmoins que chaque matelot, chaque soldat qui tombe malade ou blessé ne reçoive des secours, et même en particulier.

Toutes ces considérations me font espérer que la France ne tardera pas à reconnaître non-seulement l'inutilité, mais même le danger des hôpitaux.

Mais, dira-t-on, si vous détruisez les hôpitaux, que deviendront ces pauvres malheureux qui n'ont pas les moyens de fournir aux moindres dépenses de leurs maladies, qui ne sont souvent causées que par trop de travail et de misère, et que quelques jours de repos, avec quelques petits remèdes et secours, auraient bien vîte fait disparaître? Nous répondons à cette fausse pitié, que les sommes considérables que les pauvres malades vont consommer à l'état dans les hôpitaux, leur seraient beaucoup plus profitables chez eux; il en coûterait même beaucoup moins au gouvernement pour les remèdes, et le malade ne respirant, pour ainsi dire, que dans sa propre atmosphère, n'aurait pas à redouter les exhalaisons pestilentielles de mille corps souffrans; d'ailleurs il est des soins domestiques et des petits remèdes dont on peut se servir, et que j'ai déjà indiqués en parlant de l'éducation relative à la marine, dans mon essai sur la Morale.

L'ouvrier qui n'auroit pas en perspective, dans un hôpital, un logement et un lit pour l'état de maladie, deviendroit économe, travailleroit davantage, et sur-tout il se logeroit, et il se meubleroit mieux.

Il y en a à qui leurs âges et leurs états ne permettent pas d'avoir des ameublemens ; mais ils ont un lit chez celui qui les employe, et souvent pour qui ils tombent malades ; et bien ce sont ceux-là qui doivent les secourir dans leurs maladies.

Mon *Elixir* et mon *Opiat* de Gayac étant d'une composition fort simple, comme je l'ai démontré précédemment, le public n'a besoin que de les connaître pour leur donner une préférence marquée sur toutes ces recettes trompeuses que débitent tant de charlatans fameux, dont la plûpart vendent, tel que défunt M. . . , du vulnéraire de Suisse, qui se trouve dans tous les greniers à foin de la France, pour guérir toute sorte de maladies, même les vénériennes.

Mais ces soi-disant officiers de santé brévetés ou patentés de faculté, vont jusqu'à assurer hautement qu'ils débitent un remède sans mercure ; les autres au contraire affirment que le mercure seul doit guérir, particulièrement son sel, et vont jusqu'à dire que ceux qui croyent que le mercure est dangereux sont tous des ignorans ou des fripons. La rue de Bondy est si féconde en ces insignes charlatans, que bientôt elle en aura le renom, comme la forêt de Bondy l'a pour les voleurs. Mais il est une autre espèce de charlatanerie plus spècieuse, et dont quelquefois des médecins habiles ne sont pas exempts.

Nous nous contenterons, pour en convaincre nos lecteurs, de citer l'ordonnance suivante de M. Petit, rapportée par M. Fabre, pour faire voir le ridicule et dangereux traitement méthodique : voici comme il s'explique pour la guérison d'une gonorrhée (*).

« Pour parvenir, dit-il, à cette guérison, il faut baigner » le malade, après l'avoir préparé par la saignée et par » la purgation (1). Il sera baigné deux fois par jour dans » l'eau de rivière d'une chaleur tempérée, ne tenant ni

(*) Voyez Fabre, édit. de 1775, pag. 83.

Observations.

(1) C'est-à-dire, l'affaiblir, pour qu'il garde le lit.

» de froid, ni du chaud (2). Il prendra en entrant dans » le bain une chopine de petit lait clarifié ; dans lequel » on aura mêlé une once de syrop violat (3). En sortant » du bain, il se couchera deux ou trois heures dans son » lit bien bassiné, où il prendra un bouillon de veau avec » la chicorée, la laitue, la bourrache et la buglose (4). » Pour boisson ordinaire, le malade usera d'une tisanne » faite avec le chiendent, la réglisse ; et dans chaque » pinte on dissoudra un demi-gros de sel de nitre purifié (5). » Il boira de cette tisanne au moins deux pintes dans la » journée, pendant l'usage des bains. Les alimens ordi- » naires seront la soupe, le bouilli, le rôti des viandes » blanches ; des compotes de pommes, de poires, etc. » Le malade s'abstiendra de tout ragoût, viande noire, » laitages, etc. (6). Il tiendra le ventre libre par quel- » ques lavemens, et se procurera le sommeil avec le syrop » de diacode, lorsque les insomnies le tourmenteront (7). » Après quinze bains, il sera purgé avec la casse, la » manne, le sel végétal (8) ; ensuite il les reprendra, et » les continuera sans interruption jusqu'au nombre de » trente et même de quarante, s'il peut les supporter, » se purgeant à la fin avec la même médecine (9). Après » les bains il changera de tisanne. Celle qui lui conviendra » alors doit être faite avec l'esquine et la salse-pareille » une once de chaque, bouillie dans quatre pintes d'eau, » réduites à deux : cette tisanne se boira le matin avant

---

(2) Assez dilatante pour affaiblir le malade.

(3) On ordonne du petit-lait, parce qu'il aggrave la maladie par son acidité.

(4) Si c'est dans l'été, cela ne peut que contribuer à l'affaiblir.

(5) Quel contraste ? Le chiendent et la réglisse sont doux, et le sel de nitre est un acide.

(6) Il s'abstiendra de laitage, et on vient de lui ordonner le petit-lait !

(7) Il paraît qu'un tel régime ne peut manquer de donner à un malade des insomnies, aussi a-t-on recours au syrop de diacode.

(8) On y ajoute le sel végétal, parce que la casse seule peut soulager le malade, et que le sel végétal peut l'empêcher d'agir.

(9) Continuer les bains jusqu'au nombre de quarante pour entretenir la faiblesse : on est d'accord que les bains chauds affaiblissent comme les bains froids fortifient. Aussi craint-on que le malade ne puisse les supporter.

» dîner, et le soir avant souper (10). Quand cette tisanne » aura été prise pendant un mois, en se purgeant de tems » en tems, le malade prendra le baume de Copahu, dix » gouttes le matin et autant le soir, toujours avant de manger » (11). Ayant pris pendant quinze jours de ce baume, il » faut se purger comme ci-dessus, et se mettre à l'usage » du lait coupé avec un tiers d'eau seconde de chaux pen- » dant un mois, se purgeant tous les huit jours (12); après » quoi l'on passera à l'usage des eaux de forges, ou autres » semblables (13).

» Enfin, si malgré ce traitement la maladie n'est point » terminée, il faudra en venir à l'usage des bougies, pour » détruire les callosités de l'ulcère: mais auparavant on nous » informera de ce qui se sera passé, afin que nous puissions » donner notre avis sur la composition de ces bougies, et » sur la manière de les appliquer (14). Après tous ces re- » mèdes on saura à quoi s'en tenir sur le caractère de la » maladie et s'il faut en venir aux grands remèdes pour la » guérir, supposé qu'elle ne le soit pas ».

On voit par ce raisonnement que l'homme le mieux portant ne pourrait se soumettre à un pareil régime et à tant de médicamens, sans devenir victime de son envie de guérir. Cette belle ordonnance, qu'on peut encore décorer du nom de *méthodique*, ne voudrien laisser faire à la nature, puisqu'elle réveille ou fait dormir, purge par des dissolvans ou resserre par des astringens, comme le baume de Copahu, qui est de cette dernière nature, et qui, ordonné pour traitement, est toujours dangereux dans les maladies vénériennes.

---

(10) Ce qu'il y a de meilleur dans toute l'ordonnance, c'est cette tisanne: les remèdes qu'il a pris, ne peuvent manquer de l'empêcher d'agir.

(11) Le baume de Copahu, comme astringent, ne fait que suspendre le virus, et produit ordinairement en peu de tems des bubons, moyen pour conduire les malades à passer au grand remède.

(12) Quel contraste! du lait avec de l'eau de chaux.

(13) Si le baume de Copahu n'a pas donné les bubons, les eaux de forges, toujours astringentes, ne peuvent manquer de les produire.

(14) L'engorgement n'ayant pas manqué de se former dans le canal de l'urètre par les astringens, il faut bien nécessairement avoir recours aux bougies.

Lorsque tout ce qu'on a ordonné au malade n'a servi qu'à aggraver son état, on le destine à passer aux *grands remèdes*, et les trois mois de traitement qu'il vient de subir avec tant de peine, de gêne et de dépenses, ne comptent que comme des préparatifs indispensables. Viennent enfin ces *grands remèdes*, dont les effets sont si terribles avant d'opérer guérison ; c'est l'action du mercure qui se développe sous les plus affreux symptômes, tels que salivation perpétuelle, crachement de sang, ébranlement des dents et leur noirceur ainsi que celle de la bouche ; le malade, dans cet état, souvent perd ses sens, devient hébété et appartient moins à la vie qu'à la mort. Voilà pourtant où conduisent les traitemens *méthodiques* que de fameux médecins prennent sous leur bonnet doctoral et prescrivent à ceux qui se livrent à eux sur la foi de leur grande réputation ! Heureusement que ces *méthodes* destructives rebutent par la longueur de leurs préliminaires comme elles effraient par leurs suites dangéreuses. Avec la plus absolue résignation et la meilleure volonté, il est impossible de ne pas transgresser un régime aussi sévère, des privations et des gênes aussi prolongées, et de se voir détruire sans opposer une résistance naturelle. Ces traitemens ne conviennent à personne et encore bien moins les troupes peuvent-elles y être assujéties ; mon *Elixir* et mon *Opiat* de Gayac doivent être accueillis de préférence.

Puisqu'il existe dans les végétaux des remèdes si sûrs et si efficaces, qu'ils guérissent avec une rapidité étonnante les maladies les plus opiniâtres, sans exposer à aucun danger et sans exiger d'autre régime que la sobriété, toutes ces considérations réunies doivent les faire adopter promptement : alors les hôpitaux devenus heureusement inutiles se ferment d'eux-mêmes, et le gouvernement y gagne beaucoup ainsi que l'humanité.

Si, comme dit Voltaire dans son Essai sur les mœurs, on a été étonné de trouver par toute la terre différentes races d'hommes, ainsi que d'arbres et de fourmis, on ne devrait pas être surpris d'y rencontrer aussi les maladies qui sont analogues à leur nature, particulièrement la maladie vénérienne, le scorbut et même la lèpre, puisqu'elles prennent toutes leur source dans l'excès et le déréglement des hommes ; ce qui porte à croire que ces maladies ont toujours existé et qu'elles ont causé plus de ravage parmi les peuples dissolus que parmi les nations policées et qui

avaient des mœurs. Les Juifs, avant Moyse, vivans de rapines et dans un crapuleux abandon, étaient infectés de ces maladies; ce législateur leur fit perdre l'habitude de manger de la chair des animaux immondes, et leur éternelle lèpre disparut. Il eût été à souhaiter que la doctrine de Moyse eût passé de l'Egypte dans le reste de l'Afrique, où ces hideuses maladies se sont profondément enracinées, s'il faut s'en rapporter aux rélations fréquentes qu'on nous donne de ces contrées. La traite des nègres qu'on y a faite, nous a montré avec quelle fureur les symptômes vénériens se développent sur la peau rude du malheureux Africain; ce qui a d'abord fait penser en Amérique, que ces symptômes qui se manifestent sur eux et qu'on appele en Europe *pustules croûteuses ou suppureuses*, étaient une maladie particulière aux nègres, à laquelle on donna même, je ne sais pourquoi, le nom de *pian*; qui se trouve confirmé par l'abbé Raynal dans son histoire philosophique et politique, où il s'exprime ainsi :

» Le *pian*, qui est la seconde maladie particulière aux » nègres, et qui les suit d'Afrique en Amérique, se » gagne par naissance, et se contracte par communi- » cation; il est commun aux deux sexes. On en est atteint » à tout âge, mais plus particulièrement dans l'enfance » et dans la jeunesse; les vieillards ont rarement des » forces suffisantes pour résister aux longs et violens trai- » temens qu'il exige.

» L'ulcère qui a servi d'égoût pendant le traitement » n'est pas toujours fermé au terme même de la maladie: » on le guérit alors avec du précipité rouge et un di- » gestif ».

Erreur que tout cela. Le *pian* est une maladie vénérienne qu'on appelle *pustule* en Europe, qui se manifeste, comme nous venons de le dire, avec plus de malignité sur les nègres que sur les blancs; c'est ce qui a fait croire à l'abbé *Raynal*, ou à ceux qui lui ont fourni des détails sur cette maladie, qu'elle était particulière aux Africains. Je puis soutenir le contraire; car moi-même j'ai guéri plusieurs blancs en Amérique, qui avaient les *pians* tels qu'on les reconnaît sur les nègres, à cela près pourtant, que les *pians* des blancs disparaissent avec plus de facilité que ceux des noirs et que la variété des pustules sur les premiers se montre avec plus de régularité que sur les autres; d'où nous concluons que le *pian* n'est

pas une maladie particulière aux nègres, et qu'elle se communique par un commerce impur, ainsi que la vérole. Il est encore ridicule d'vrendre dire à l'abbé Raynal que l'ulcère qui a servi d'égoût pendant le traitement, n'est pas toujours fermé au terme de la maladie. Nous observons à ce sujet que dans la maladie du *pian*, il n'y a point d'ulcère particulier, et que ce sont des pustules qui couvrent souvent une grande partie du corps du malade ; d'autres fois il y en paroît quatre, dix, vingt, cinquante, plus ou moins, soit pustules croûteuses ou suppureuses ; ces dernières sont plus difficiles à guérir, en ce que chaque pustule est une espèce d'ulcère, dont les plus considérables restent les dernieres à guérir, ce qui a fait allusion à ce qu'on appele *mères des pians* et a trompé ainsi ceux qui ont informé l'abbé Raynal.

Tous les symptômes vénériens, à la réserve de ces pustules, sont les mêmes, à quelque variété près. Le *bubon*, lorsqu'il est en suppuration chez les nègres, dans certains degrés de la maladie, laisse la cicatrice et ses environs, d'une couleur blanche, de noire qu'elle était.

Si la maladie vénérienne a existé dans tous les tems et dans tous les pays du monde, puisqu'elle prend sa source dans les alimens ou dans l'excès de la débauche, il en est de même du scorbut, toujours confondu avec la vérole, et qui prend aussi sa source dans les alimens ; tous les peuples qui vivent de poisson salé, fumé, etc. et les marins, en sont généralement attaqués. Les symptômes du scorbut se portent ordinairement sur la bouche, dont les alimens mal sains ont corrodé les gencives ; les symptômes qui se manifestent sur d'autres parties du corps, ressemblent généralement aux maux vénériens invétérés ; quand ils se confondent, ils produisent ce qu'on appèle *lèpre*. Astruc, en soutenant que la maladie vénérienne était moderne, et qu'elle nous venait du nouveau monde, a toujours rejeté ce que lui exposaient ses adversaires qui citaient, d'après l'histoire, les symptômes vénériens existans sur des personnages de l'antiquité. Ce n'était autre chose, dit Astruc, que des symptômes scorbutiques. Quel aveuglement ! Les symptômes vénériens qui ne se déclarent plus par un écoulement, se jettent tous sur le corps et s'y manifestent par des ulcères plus ou moins grands, tant sur l'Européen que sur l'Américain ou l'Africain ; l'expérience m'en a convaincu ; j'aurais nombre d'autorités à rapporter à ce

soutien, prises même dans Astruc; mais je me contenterai de citer le fait suivant :

Un nègre, dans les îles Antilles, venant me consulter sur sa maladie, je jugeai à son aspect qu'il était lépreux; il me fit le détail de différentes maladies vénériennes dont il avait été attaqué, et me dit : » Je commençai par éprouver » un écoulement considérable, qui m'aurait fait perdre » insensiblement le *cœur de mon corps* ; mes forces di- » minuèrent, mon courage succomba, et bientôt il me fut » impossible de travailler de mon métier de charpentier. » Je pris beaucoup de remèdes, l'écoulement a cessé depuis » deux ans, et j'ai recouvré quelque vigueur. Dans l'inter- » valle, il m'était survenu des pians, un chirurgien me les » fit disparaître par le mercure ; mais depuis ce tems-là » il m'est sorti cet ulcère qui, comme vous le voyez, me » couvre presque tout mon corps et qui augmente tous » les jours. J'ai des forces et bon appétit; je sens que je » pourrais travailler, si mes mains ne s'y refusaient, car » toutes les gerçures que je vous montre, s'ouvrent et » saignent lorsque j'essaie de me servir de mes outils. Je » crois que tout l'aubé de mon corps est pourri (*) ».

Eh bien, voilà les différentes périodes que parcourt le virus vénérien pour produire la ladrerie.

Il paraît que la ladrerie du prophète David, n'était différente de celle de notre Africain que par quelques degrés d'ancienneté de plus.

Qu'importe la variété des maladies vénériennes, scorbutiques et goutteuses, ni sur quelles parties du corps elles se manifestent, lorsque ces symptômes nous assurent qu'elles existent ! Dans tous les cas ce sont toujours les mêmes remèdes qui conviennent à ces maladies plus ou moins chroniques ; mais il faut que le remède soit un vrai épuratif de la nature du sang, comme le Gayac que j'ai toujours employé et qui m'a toujours réussi, souvent même au-delà de mon attente. Ainsi quand des remèdes généralement reconnus pour salutaires, tels que le *quinquina*, le *salsafras* et le *Gayac*, deviennent nuls dans le traitement des maladies qui ne leur avaient jamais résisté long-tems, il faut l'attribuer à la manie des malades, ou à la charlatanerie

(*) L'Africain se sert des mots *cœur de son corps* et *aube*, parce qu'il se compare matériellement a un arbre.

396

des médecins et à la ridicule science de ceux qui veulent combiner les choses les plus incompatibles, et faire absorber les vertus d'un végétal par les effets d'un végétal contraire ou d'un minéral plus puissant.

Nous avons beau parcourir l'histoire de la découverte du Nouveau-Monde, nous ne voyons pas que les peuples de ces contrées ayent été attaqués de scorbut et maux vénériens, au point d'y avoir trouvé généralement la lèpre, comme on l'a remarqué dans quelques parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. C'est que l'Amérique du Nord produit naturellement le salsafras, qui est le vrai remède à ces maladies, comme l'Amérique Méridionale produit le Gayac, qui est encore plus puissant. Si mon *Elixir* et mon *Opiat* de Gayac étaient généralement adoptés en Europe, peut-être que ces maladies y seraient à l'avenir inconnues.

Pauper ægrotans!

Quod nolis alibi quæras, hic quære quod optas?
Aut hic, aut nusquàm vincere vota potes.

Pauvre malade!

En vain vous cherchez ailleurs ce que vous ne voulez pas, mais cherchez ici ce que vous désirez, vous pourrez satisfaire vos désirs ici, ou nulle part.

FIN.

A PARIS, de l'Imprimerie de J. MIGNARD.